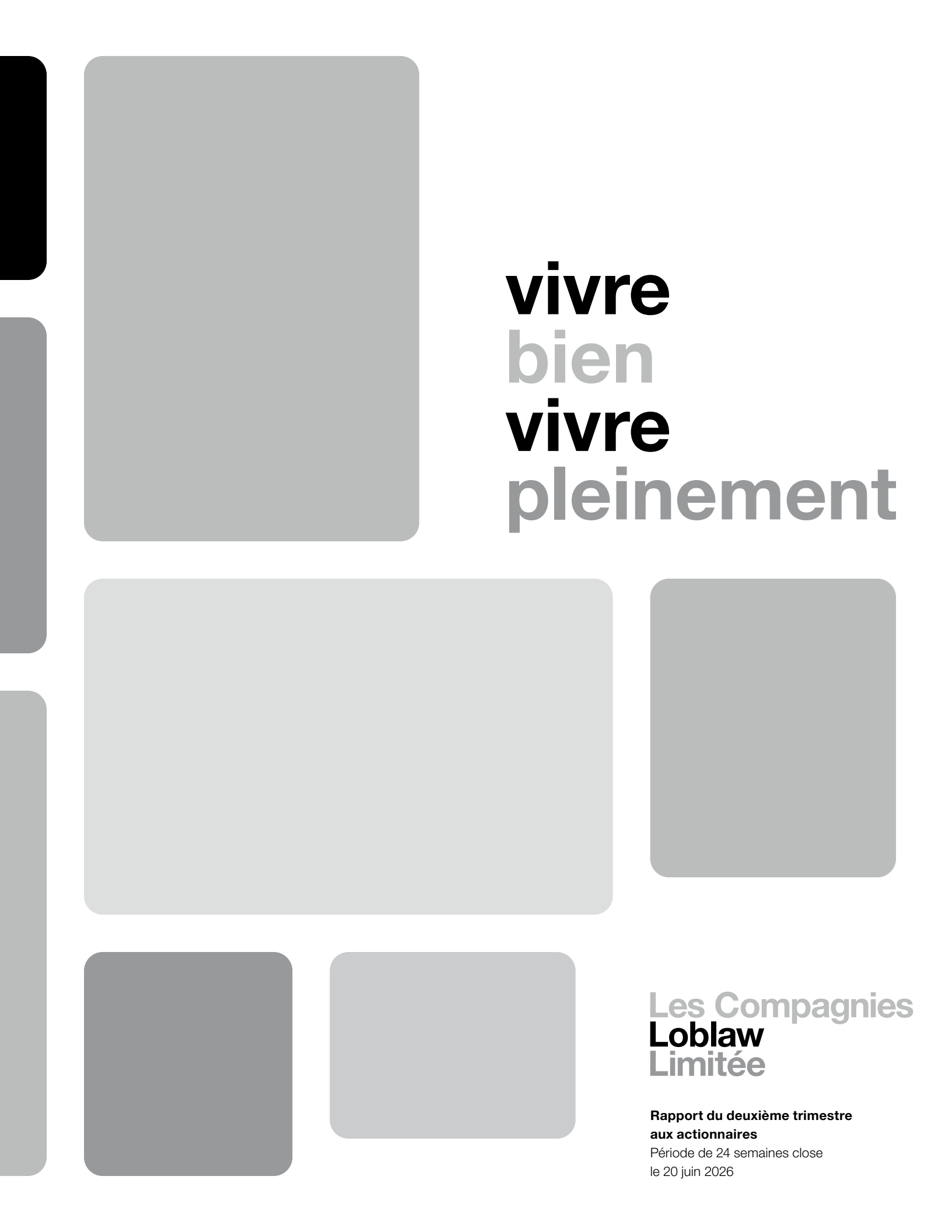




vivre
bien
vivre
pleinement

Les Compagnies
Loblaw
Limitée

**Rapport du deuxième trimestre
aux actionnaires**

Période de 24 semaines close
le 20 juin 2026

Rapport du deuxième trimestre de 2026 à l'intention des actionnaires

Rapport de gestion	1
Résultats financiers	47
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	53

1.	Énoncés prospectifs	3
2.	Indicateurs de performance financière clés	5
3.	Résultats d'exploitation consolidés	6
4.	Situation de trésorerie et sources de financement	16
4.1	Flux de trésorerie	16
4.2	Situation de trésorerie et structure du capital	20
4.3	Situation financière	21
4.4	Notations	21
4.5	Dividendes et rachats d'actions	22
4.6	Arrangements hors bilan	22
5.	Instruments financiers dérivés	23
6.	Résultats par trimestre	23
7.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	26
8.	Risques d'entreprise et gestion des risques	26
9.	Adoption de normes comptables et de modifications	27
10.	Perspectives	27
11.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	28
12.	Informations supplémentaires	46

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et de ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2026 de la société et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 3 janvier 2026 et le rapport de gestion connexe inclus dans le Rapport annuel de 2025 de la société.

Les états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2026 de la société ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »). Les présents états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d'actions, à raison de quatre pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d'actions a été réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025. Tous les nombres d'actions et montants par action présentés dans le présent document ont été ajustés de façon rétrospective afin de refléter le fractionnement d'actions. Voir la note 9, « Capital social », des états financiers intermédiaires de la société pour obtenir plus de précisions.

Au quatrième trimestre de 2025, Loblaw a conclu une entente définitive (l'« entente relative à la transaction ») avec EQB Inc. (« EQB »), aux termes de laquelle EQB fera l'acquisition de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), d'Agence d'assurance PC Finance inc., de Courtier d'assurance PC Finance inc., ainsi que de certaines autres entités affiliées à la Banque PC (collectivement, « PC Finance ») (la « vente de PC Finance »).

Au 20 juin 2026 et au 3 janvier 2026, les actifs et les passifs de PC Finance ont été classés comme étant détenus en vue de la vente, et les résultats de PC Finance, déduction faite des éliminations intersectorielles, ont été présentés séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats actuels et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies (Vente au détail).

Après la clôture du deuxième trimestre, le 1^{er} juillet 2026, Loblaw a réalisé la vente de PC Finance pour une contrepartie totale de 1 234 millions de dollars, composée de 7,2 millions d'actions ordinaires d'EQB d'une juste valeur de 963 millions de dollars, d'un montant en trésorerie de 235 millions de dollars et de 36 millions de dollars liés à certains montants à recevoir au titre des taxes à la consommation. La vente de PC Finance donnera lieu, au troisième trimestre de 2026, à la comptabilisation, dans les activités abandonnées, d'un profit sur la vente, déduction faite des coûts de transaction, d'environ 375 millions de dollars, avant impôt sur le résultat. La contrepartie totale et le profit sur la vente connexe sont provisoires et pourraient être ajustés conformément aux modalités de l'entente relative à la transaction. À la date de clôture, Loblaw détenait environ 19,9 % des actions ordinaires émises et en circulation d'EQB.

À compter du troisième trimestre de 2026, la société ne présentera plus les résultats de PC Finance et commencera à comptabiliser sa quote-part du bénéfice net d'EQB dans ses résultats financiers consolidés sur la base de l'information accessible au public la plus récente, et ce, aux dates de clôture trimestrielles et annuelles de la société. Les exercices et les trimestres de la société et d'EQB n'ont pas la même date de clôture. En raison du décalage entre les périodes de présentation de l'information financière et le moment de la clôture de la vente de PC Finance, la société ne comptabilisera le bénéfice d'EQB que pour un seul mois, au troisième trimestre de 2026, puis pour trois mois au quatrième trimestre de 2026 et à chaque trimestre par la suite.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sous-jacente des secteurs de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 11,

« Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la fin du Rapport annuel de 2025 de la société.

Les termes qui sont suivis d'un appel de note sous forme de chiffre dans le rapport de gestion inclus au présent rapport trimestriel sont définis dans les notes de fin de document du rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 29 juillet 2026.

1. Énoncés prospectifs

Le rapport trimestriel, y compris le rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 4, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 10, « Perspectives », et à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et d'autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2025 et dans sa notice annuelle pour l'exercice clos le 3 janvier 2026. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, l'incidence de tarifs douaniers, l'augmentation des prix des fournisseurs, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et les processus connexes, notamment l'automatisation;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;

- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires d'entreprises autorisées à exploiter sous licence des pharmacies de détail à des points de vente donnés sous les marques de commerce de la société (les « pharmaciens propriétaires »);
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires ou à contrôler les pertes;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité de gérer efficacement les risques liés à la responsabilité du fait des produits, à la propriété intellectuelle et aux exigences réglementaires connexes associés à l'approvisionnement et à l'achat de médicaments génériques sur ordonnance autrement que par les modes d'approvisionnement habituels;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 3 janvier 2026. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés¹⁾

En raison de l'annonce de la vente de PC Finance, les résultats de PC Finance, déduction faite des éliminations intersectorielles, sont présentés séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats actuels et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies (Vente au détail).

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 20 juin 2026 et au 14 juin 2025 ou pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)
Augmentation des produits	4,1 %	5,4 %
Marge brute ²⁾	4 851 \$	4 634 \$
Marge brute exprimée en pourcentage ²⁾	32,2 %	32,1 %
Résultat d'exploitation	1 202 \$	1 168 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 841	1 748
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	12,2 %	12,1 %
Bénéfice net	787 \$	757 \$
Activités poursuivies	756	736
Activités abandonnées	31	21
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	751	714
Activités poursuivies	720	693
Activités abandonnées	31	21
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾	774	713
Activités poursuivies	728	692
Activités abandonnées	46	21
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,64 \$	0,59 \$
Activités poursuivies	0,61	0,57
Activités abandonnées	0,03	0,02
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ (en dollars)	0,66 \$	0,59 \$
Activités poursuivies	0,62	0,57
Activités abandonnées	0,04	0,02
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme ⁱ⁾	1 754 \$	1 900 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation ⁱⁱ⁾	1 764	1 363
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	417	409
Flux de trésorerie disponibles ^{2), ii)}	807	468
Mesures financières		
Ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ sur une base annuelle	2,3 x	2,4 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	27,2 %	24,6 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	12,5 %	11,9 %
Statistiques d'exploitation		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	1,6 %	3,5 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	4,6 %	4,1 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	73,8	72,5
Nombre total de magasins	2 523	2 459

i) La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme comprennent des montants classés comme étant détenus en vue de la vente. Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées », des états financiers intermédiaires de la société.

ii) Ces mesures relatives aux flux de trésorerie sont présentées sur la base du total de la société, compte tenu des activités poursuivies et des activités abandonnées.

3. Résultats d'exploitation consolidés

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies (Vente au détail).

Le tableau qui suit présente un sommaire des principales informations financières consolidées pour 2026.

Au 20 juin 2026 et au 14 juin 2025 ou pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026	2025 ⁵⁾	Variation	Variation	2026	2025 ⁵⁾	Variation	Variation
	(12 semaines)	(12 semaines)	(en \$)	(en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	(en \$)	(en %)
Produits	15 046 \$	14 457 \$	589 \$	4,1 %	29 530 \$	28 361 \$	1 169 \$	4,1 %
Résultat d'exploitation	1 202	1 168	34	2,9 %	2 212	2 006	206	10,3 %
Marge brute ²⁾	4 851	4 634	217	4,7 %	9 399	9 018	381	4,2 %
Marge brute exprimée en pourcentage ²⁾	32,2 %	32,1 %			31,8 %	31,8 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 841 \$	1 748 \$	93 \$	5,3 %	3 448 \$	3 257 \$	191 \$	5,9 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	12,2 %	12,1 %			11,7 %	11,5 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	628 \$	588 \$	40 \$	6,8 %	1 247 \$	1 279 \$	(32) \$	(2,5) %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	183	173	10	5,8 %	364	335	29	8,7 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	183	173	10	5,8 %	364	335	29	8,7 %
Impôt sur le résultat	263	259	4	1,5 %	480	435	45	10,3 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	275	261	14	5,4 %	489	466	23	4,9 %
Taux d'impôt effectif	25,8 %	26,0 %			26,0 %	26,0 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	26,5 %	26,2 %			26,3 %	26,4 %		
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	36 \$	43 \$	(7) \$	(16,3) %	61 \$	62 \$	(1) \$	(1,6) %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	751 \$	714 \$	37 \$	5,2 %	1 345 \$	1 217 \$	128 \$	10,5 %
Activités poursuivies	720	693	27	3,9 %	1 307	1 174	133	11,3 %
Activités abandonnées	31	21	10	47,6 %	38	43	(5)	(11,6) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	774 \$	713 \$	61 \$	8,6 %	1 383 \$	1 283 \$	100 \$	7,8 %
Activités poursuivies	728	692	36	5,2 %	1 306	1 240	66	5,3 %
Activités abandonnées	46	21	25	119,0 %	77	43	34	79,1 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,64 \$	0,59 \$	0,05 \$	8,5 %	1,15 \$	1,01 \$	0,14 \$	13,9 %
Activités poursuivies	0,61	0,57	0,04	7,0 %	1,12	0,97	0,15	15,5 %
Activités abandonnées	0,03	0,02	0,01	50,0 %	0,03	0,04	(0,01)	(25,0) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,66 \$	0,59 \$	0,07 \$	11,9 %	1,18 \$	1,06 \$	0,12 \$	11,3 %
Activités poursuivies	0,62	0,57	0,05	8,8 %	1,11	1,02	0,09	8,8 %
Activités abandonnées	0,04	0,02	0,02	100,0 %	0,07	0,04	0,03	75,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 169,5	1 203,9			1 174,1	1 207,2		

Loblaw a enregistré d'excellents résultats pour le deuxième trimestre de 2026. Au cours de son dernier trimestre précédant la clôture de la vente de PC Finance, la société a comptabilisé un total des produits de 15 270 millions de dollars et a affiché une croissance du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire de 11,9 %. À compter du troisième trimestre de 2026, la société ne présentera plus les résultats de PC Finance et commencera à comptabiliser sa quote-part du bénéfice net d'EQB dans ses résultats financiers consolidés. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a progressé de 4,1 % pour s'établir à 15 046 millions de dollars, ce qui rend compte de la vigueur soutenue de l'ensemble des activités, notamment l'apport des nouveaux magasins. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 3,3 % du fait de la hausse de l'achalandage et de la taille du panier d'épicerie, de même que de la croissance du chiffre d'affaires tiré du commerce électronique. Les bannières à escompte de la société ont une fois de plus enregistré des résultats supérieurs à ceux de ses bannières conventionnelles, ce qui témoigne de la demande soutenue des consommateurs pour de la valeur et de l'accès amélioré aux magasins Maxi^{MD} et No Frills^{MD}. Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a continué d'augmenter, grâce au service de livraison PC Express^{MC} et à l'ajout d'options de livraison par des tiers. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 6,1 % du fait de la vigueur soutenue des médicaments de spécialité sur ordonnance et de médicaments prescrits pour le traitement des maladies chroniques, ainsi que des catégories des produits de beauté et des produits en vente libre. Loblaw a poursuivi ses initiatives d'expansion stratégique et a ouvert 14 magasins dans ses secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail, dont 7 magasins à escompte, 3 pharmacies et le tout premier établissement T&T^{MD} en Californie, offrant ainsi à un plus grand nombre de collectivités un accès à des aliments nutritifs, à une offre multiculturelle et à des services de soins de santé essentiels.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est chiffré à 751 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026 (0,64 \$ par action ordinaire), en hausse de 37 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire), ou 5,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 774 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, ce qui représente une hausse de 61 millions de dollars, ou 8,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 0,66 \$, ce qui représente une hausse de 0,07 \$, ou 11,9 %.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est chiffré à 1 345 millions de dollars (1,15 \$ par action ordinaire), en hausse de 128 millions de dollars (0,14 \$ par action ordinaire), ou 10,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 1 383 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 100 millions de dollars, ou 7,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est élevé à 1,18 \$, en hausse de 0,12 \$, ou 11,3 %.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies s'est établi à 720 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026 (0,61 \$ par action ordinaire), ce qui représente une hausse de 27 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire), ou 3,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. Cette augmentation découle d'une amélioration de 36 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par une variation défavorable totalisant 9 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 36 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une hausse de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- la variation défavorable totalisant 9 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 11 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des placements;
 - la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 4 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 7 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) de l'impôt différé au titre de l'écart externe lié à la vente de PC Finance;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,02 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 728 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, ce qui représente une hausse de 36 millions de dollars, ou 5,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 0,62 \$, ce qui représente une hausse de 0,05 \$, ou 8,8 %.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 307 millions de dollars (1,12 \$ par action ordinaire), ce qui représente une hausse de 133 millions de dollars (0,15 \$ par action ordinaire), ou 11,3 % comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. Cette augmentation tient compte d'une amélioration de 66 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une variation favorable totalisant 67 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 66 millions de dollars (0,06 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une hausse de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, compte non tenu de l'incidence de la diminution de l'amortissement relatif à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties.
- la variation favorable totalisant 67 millions de dollars (0,06 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 78 millions de dollars (0,07 \$ par action ordinaire) de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 11 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence favorable de 7 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) de l'impôt différé au titre de l'écart externe lié à la vente de PC Finance;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 13 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) du profit sur la vente d'immeubles non exploités;
 - la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 11 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des placements;
 - l'incidence défavorable, à l'exercice précédent, de 5 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) du profit lié à la vente de Wellwise de Shoppers (« Wellwise »).
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,03 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 306 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 66 millions de dollars, ou 5,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 1,11 \$, ce qui représente une hausse de 0,09 \$, ou 8,8 %.

Produits Les produits de la société représentent les produits tirés du secteur Vente au détail et sont principalement composés du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail et du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail. Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société.

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026 (12 semaines)		2025 (12 semaines)			
	Chiffre d'affaires Chiffre des magasins d'affaires comparables		Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Variation (en \$)	Variation (en %)
Secteur de l'alimentation au détailⁱ⁾	10 617 \$	1,6 %	10 281 \$	3,5 %	336 \$	3,3 %
Secteur des pharmacies au détail	4 429	4,6 %	4 176	4,1 %	253	6,1 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	2 450	7,5 %	2 255	6,2 %	195	8,6 %
Articles de l'avant du magasin	1 979	1,3 %	1 921	1,7 %	58	3,0 %
Produits	15 046 \$		14 457 \$		589 \$	4,1 %

- i) En raison de l'annonce de la vente de PC Finance, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail tient maintenant compte de produits liés à Services le Choix du Président de 62 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026 (68 millions de dollars en 2025), qui sont principalement attribuables au chiffre d'affaires de La Boutique Mobile^{MC} pour la période considérée et la période correspondante présentées.

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026 (24 semaines)		2025 (24 semaines)			
	Chiffre d'affaires Chiffre des magasins d'affaires comparables		Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Variation (en \$)	Variation (en %)
Secteur de l'alimentation au détailⁱ⁾	20 855 \$	2,0 %	20 135 \$	2,9 %	720 \$	3,6 %
Secteur des pharmacies au détail	8 675	4,4 %	8 226	3,9 %	449	5,5 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	4 834	7,1 %	4 456	6,3 %	378	8,5 %
Articles de l'avant du magasin	3 841	1,2 %	3 770	1,3 %	71	1,9 %
Produits	29 530 \$		28 361 \$		1 169 \$	4,1 %

- i) En raison de l'annonce de la vente de PC Finance, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail tient maintenant compte de produits liés à Services le Choix du Président de 131 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (135 millions de dollars en 2025), qui sont principalement attribuables au chiffre d'affaires de La Boutique Mobile^{MC} pour la période considérée et la période correspondante présentées.

Les produits ont augmenté de 589 millions de dollars, ou 4,1 %, au deuxième trimestre de 2026 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2025, pour s'établir à 15 046 millions de dollars. Compte non tenu de l'incidence des produits liés aux activités d'optique de Theodore & Pringle^{MD}, les produits se sont accrus de 4,2 %. L'augmentation découle essentiellement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,6 % pour le trimestre (3,5 % en 2025).
 - la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits alimentaires a été modérée;
 - la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a été forte;
 - l'inflation interne du prix des aliments de la société a été inférieure à l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin de 4,0 % (3,3 % en 2025);
 - l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie s'est accrue.
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,6 % pour le trimestre (4,1 % en 2025).
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 7,5 % (6,2 % en 2025), ce qui est attribuable aux médicaments de spécialité sur ordonnance et aux médicaments prescrits pour le traitement des maladies chroniques. Le nombre d'ordonnances exécutées s'est accru de 3,8 % (3,2 % en 2025). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 3,4 % (3,1 % en 2025) et la valeur moyenne des ordonnances, de 5,5 % (3,9 % en 2025);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des articles de l'avant du magasin a augmenté de 1,3 % (1,7 % en 2025), ce qui s'explique principalement par la hausse du chiffre d'affaires tiré des produits de beauté et des produits en vente libre, annulée en partie par le moment du congé de Pâques.
- La cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle a été finalisée en 2025. Les produits liés aux activités d'optique se sont établis à néant au deuxième trimestre de 2026 (17 millions de dollars en 2025).

Au deuxième trimestre de 2026, 14 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 6 les ont fermées. La superficie du secteur Vente au détail s'est établie à 73,8 millions de pieds carrés, ce qui représente une augmentation nette de 1,3 million de pieds carrés, ou 1,8 %, par rapport à la période correspondante de 2025.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont chiffrés à 29 530 millions de dollars, en hausse de 1 169 millions de dollars, ou 4,1 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2025. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 20 855 millions de dollars, en hausse de 720 millions de dollars, ou 3,6 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,0 % (2,9 % en 2025). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est élevé à 8 675 millions de dollars, en hausse de 449 millions de dollars, ou 5,5 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 4,4 % (3,9 % en 2025), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 7,1% (6,3 % en 2025) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des articles de l'avant du magasin a été en hausse de 1,2 % (1,3 % en 2025).

En plus de la cessation progressive des activités d'optique de *Theodore & Pringle*, la vente de Wellwise a été finalisée en 2025. Pour l'exercice à ce jour, les produits liés à Wellwise et aux activités d'optique se sont établis à néant (21 millions de dollars et 35 millions de dollars en 2025, respectivement). Compte non tenu de l'incidence des produits liés à Wellwise et aux activités d'optique de *Theodore & Pringle*, les produits se sont accrus de 4,3 %.

Marge brute²⁾ La marge brute²⁾ s'est établie à 4 851 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, en hausse de 217 millions de dollars, ou 4,7 %, comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2025. La marge brute exprimée en pourcentage²⁾ de 32,2 % a été stable, ayant augmenté de 10 points de base, ce qui tient compte des améliorations continues au chapitre des pertes liées aux stocks.

Pour l'exercice à ce jour, la marge brute²⁾ s'est établie à 9 399 millions de dollars, en hausse de 381 millions de dollars, ou 4,2 %, comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2025. La marge brute exprimée en pourcentage²⁾ a été stable à 31,8 %, en raison essentiellement des variations dans la composition du chiffre d'affaires des catégories des pharmacies au détail, contrebalancées par des améliorations continues au chapitre des pertes liées aux stocks.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 202 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, en hausse de 34 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. La hausse découle d'une amélioration de 53 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par une variation défavorable totalisant 19 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 53 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- la variation défavorable totalisant 19 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - la variation défavorable de 12 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des placements;
 - la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 7 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 2 212 millions de dollars, en hausse de 206 millions de dollars, ou 10,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. L'augmentation découle d'une amélioration de 117 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une variation favorable totalisant 89 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 117 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, compte non tenu de l'incidence de la diminution de l'amortissement relatif à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties.
- la variation favorable totalisant 89 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 106 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 14 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 14 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités;
- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 12 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des placements;
- l'incidence défavorable, à l'exercice précédent, de 5 millions de dollars du profit lié à la vente de Wellwise.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est chiffré à 1 841 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, en hausse de 93 millions de dollars, ou 5,3 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. L'accroissement est attribuable à une augmentation de 217 millions de dollars de la marge brute²⁾, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 124 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires sont demeurés inchangés à 20,0 %, du fait principalement du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires, contrebalancé par les coûts additionnels liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'installation de distribution automatisée, ainsi que par l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières.

Pour l'exercice à ce jour en 2026, le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est chiffré à 3 448 millions de dollars, en hausse de 191 millions de dollars, ou 5,9 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. L'accroissement est attribuable à une augmentation de 381 millions de dollars de la marge brute²⁾, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 190 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,2 %, soit une baisse favorable de 10 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2025, du fait principalement du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires, en partie contrebalancé par les coûts additionnels liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'installation de distribution automatisée, ainsi que par l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 628 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2026, en hausse de 40 millions de dollars, ou 6,8 %, par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2025. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de l'amortissement des actifs loués et des immobilisations corporelles en lien avec l'ouverture de nouveaux magasins et l'installation de distribution automatisée, en partie contrebalancée par une diminution de l'amortissement des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») de 9 millions de dollars (9 millions de dollars en 2025).

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 1 247 millions de dollars, en baisse de 32 millions de dollars, ou 2,5 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2025. La diminution découle essentiellement de l'incidence de la diminution de l'amortissement relatif à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties, et d'une diminution de l'amortissement des actifs liés aux TI, en partie contrebalancées par une augmentation de l'amortissement des actifs loués et des immobilisations corporelles en lien avec l'ouverture de nouveaux magasins et l'installation de distribution automatisée. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark de 19 millions de dollars (125 millions de dollars en 2025).

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 183 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, en hausse de 10 millions de dollars, ou 5,8 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2025. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse des charges d'intérêts sur la dette à long terme et de la diminution des produits d'intérêts sur certains placements à court terme.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 364 millions de dollars, en hausse de 29 millions de dollars, ou 8,7 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2025. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse des charges d'intérêts sur la dette à long terme, d'une diminution de l'incorporation à l'actif des charges d'intérêts liées à l'installation de distribution automatisée de la société, de la diminution des produits d'intérêts sur certains placements à court terme et d'une hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives.

Impôt sur le résultat La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au deuxième trimestre de 2026 s'est chiffrée à 263 millions de dollars (259 millions de dollars en 2025) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,8 % (26,0 % en 2025). La diminution du taux d'impôt effectif est principalement attribuable au recouvrement d'impôt différé au titre de l'écart externe relatif au placement de la société dans PC Finance, en partie contrebalancé par la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au deuxième trimestre de 2025. Le montant ajusté de la charge d'impôt⁽²⁾ pour le deuxième trimestre de 2026 s'est établi à 275 millions de dollars (261 millions de dollars en 2025) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif⁽²⁾, à 26,5 % (26,2 % en 2025). L'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif⁽²⁾ est attribuable essentiellement à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au deuxième trimestre de 2025.

Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 480 millions de dollars (435 millions de dollars en 2025) et le taux d'impôt effectif, à 26,0 % (26,0 % en 2025). Le taux d'impôt effectif est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit en 2025. Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la charge d'impôt⁽²⁾ s'est établi à 489 millions de dollars (466 millions de dollars en 2025) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif⁽²⁾, à 26,3 % (26,4 % en 2025). La diminution du taux d'impôt effectif⁽²⁾ est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers en 2025, en partie contrebalancée par l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 36 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, ce qui représente une diminution de 7 millions de dollars, ou 16,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. Cette diminution découle essentiellement d'une baisse du résultat revenant aux franchisés après le partage des profits. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part du résultat du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés de la société et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 61 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 1 million de dollars, ou 1,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025, en raison essentiellement d'une baisse du résultat revenant aux franchisés après le partage des profits. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part du résultat du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés de la société et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées.

Activités abandonnées En raison de l'annonce de la vente de PC Finance à EQB au quatrième trimestre de 2025, les résultats de PC Finance sont présentés dans les activités abandonnées, déduction faite des éliminations intersectorielles.

Produits Les produits, inclus dans les activités abandonnées, se sont établis à 224 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, ce qui représente une augmentation de 9 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2025. L'accroissement découle essentiellement de l'augmentation des produits d'intérêts.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 464 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 18 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2025. L'accroissement découle essentiellement de l'augmentation des produits d'intérêts.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités abandonnées s'est établi à 31 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, ce qui représente une hausse de 10 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. Cette augmentation s'explique essentiellement par ce qui suit :

- les avantages qui ont découlé de modifications apportées à certaines lois fiscales;
- la diminution des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- l'augmentation des produits dont il est question ci-dessus;

facteurs en partie contrebalancés par :

- les coûts de transaction liés à la vente de PC Finance.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités abandonnées s'est établi à 38 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 5 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2025. Cette diminution s'explique essentiellement par ce qui suit :

- une charge de 24 millions de dollars liée à une modification de certaines lois sur les taxes à la consommation;
- les coûts de transaction liés à la vente de PC Finance;

facteurs en partie contrebalancés par :

- les avantages qui ont découlé de modifications apportées à certaines lois fiscales;
- la diminution des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- l'augmentation des produits dont il est question ci-dessus.

Créances sur cartes de crédit Le tableau suivant présente les composantes des créances sur cartes de crédit.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 20 juin 2026	Au 14 juin 2025	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4 185 \$	4 001 \$	184 \$	4,6 %
Créances sur cartes de crédit	4 264	3 975	289	7,3 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	255	273	(18)	(6,6) %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	14,6 %	14,4 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,7 %	4,4 %		

Au 20 juin 2026, les créances sur cartes de crédit étaient classées en tant qu'actifs détenus en vue de la vente. Au 20 juin 2026, les créances sur cartes de crédit s'élevaient à 4 264 millions de dollars, en hausse de 289 millions de dollars comparativement au 14 juin 2025. Cette augmentation découle essentiellement d'une croissance de la clientèle active. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances attendues des créances sur cartes de crédit s'établissait à 255 millions de dollars, en baisse de 18 millions de dollars comparativement au 14 juin 2025. La diminution reflète les tendances actuelles en matière de crédit à la consommation.

À compter du troisième trimestre de 2026, la société ne présentera plus les résultats de PC Finance et commencera à comptabiliser sa quote-part du bénéfice net d'EQB dans ses résultats financiers consolidés sur la base de l'information accessible au public la plus récente, et ce, aux dates de clôture trimestrielles et annuelles de la société. Les exercices et les trimestres de la société et d'EQB n'ont pas la même date de clôture. En raison du décalage entre les périodes de présentation de l'information financière et le moment de la clôture de la vente de PC Finance, la société ne comptabilisera le bénéfice d'EQB que pour un seul mois, au troisième trimestre de 2026, puis pour trois mois au quatrième trimestre de 2026 et à chaque trimestre par la suite.

4. Situation de trésorerie et sources de financement

4.1 Flux de trésorerie

Les principales composantes des flux de trésorerie suivantes sont présentées sur la base du total de la société, y compris les activités poursuivies et les activités abandonnées.

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	(12 semaines)	(12 semaines)	(en \$)	(en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	(en \$)	(en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période ⁱ⁾	1 003 \$	938 \$	65 \$	6,9 %	1 441 \$	1 462 \$	(21) \$	(1,4) %
Entrées (sorties) nettes liées aux :								
Activités d'exploitation	1 764 \$	1 363 \$	401 \$	29,4 %	3 072 \$	2 316 \$	756 \$	32,6 %
Activités d'investissement	(35)	(440)	405	92,0 %	(707)	(985)	278	28,2 %
Activités de financement	(1 530)	(907)	(623)	(68,7) %	(2 605)	(1 838)	(767)	(41,7) %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2	(4)	6	150,0 %	3	(5)	8	160,0 %
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	201 \$	12 \$	189 \$	1 575,0 %	(237) \$	(512) \$	275 \$	53,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période ⁱⁱ⁾	1 204 \$	950 \$	254 \$	26,7 %	1 204 \$	950 \$	254 \$	26,7 %

- i) La trésorerie et les équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période de 24 semaines close le 20 juin 2026 ont été ajustés afin de refléter l'adoption des modifications apportées à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7, ce qui a entraîné une augmentation de 49 millions de dollars du solde d'ouverture. Voir la note 3, « Adoption de normes comptables et de modifications », des états financiers intermédiaires de la société.
- ii) Les principales composantes des flux de trésorerie sont présentées sur la base du total des activités. Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées » des états financiers intermédiaires de la société pour obtenir de l'information sur les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées.

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 764 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, en hausse de 401 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2025. Cette augmentation s'explique essentiellement par la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par l'accroissement du bénéfice en trésorerie.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 3 072 millions de dollars, en hausse de 756 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour les deux premiers trimestres de 2025. Cette augmentation s'explique essentiellement par la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, par la variation, d'un exercice à l'autre, des provisions et par l'accroissement du bénéfice en trésorerie, facteurs en partie contrebalancés par une diminution des paiements des titulaires de cartes sur les créances sur cartes de crédit.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 35 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, en baisse de 405 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2025. Cette diminution découle essentiellement de la variation, d'un exercice à l'autre, des dépôts de garantie et de la hausse des cessions de placements à court terme, facteurs en partie contrebalancés par une diminution du produit de la cession d'actifs et par le placement de la société dans des titres de capitaux propres.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 707 millions de dollars, en baisse de 278 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour les deux premiers trimestres de 2025. Cette diminution découle essentiellement de la hausse des cessions de placements à court terme et de la variation, d'un exercice à l'autre, des dépôts de garantie, facteurs en partie contrebalancés par une diminution du produit de la cession d'actifs et de titres à long terme, par le placement de la société dans des titres de capitaux propres et par une hausse des investissements dans des immobilisations corporelles et incorporelles.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

	Au 20 juin 2026	Au 14 juin 2025	Variation	Au 3 janvier 2026	Variation
Secteur de l'alimentation au détail					
Nombre de magasins détenus par la société ⁱ⁾	571	559	12	566	5
Nombre de magasins franchisés	569	539	30	562	7
Nombre total de magasins du secteur de l'alimentation au détail	1 140	1 098	42	1 128	12
Secteur des pharmacies au détail					
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 383	1 361	22	1 376	7
Nombre total de magasins	2 523	2 459	64	2 504	19

	Au 20 juin 2026	Au 14 juin 2025	Variation (en %)	Au 3 janvier 2026	Variation (en %)
Secteur de l'alimentation au détail					
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	36,3	36,1	0,6 %	36,2	0,3 %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	17,6	17,0	3,5 %	17,4	1,1 %
Superficie du secteur de l'alimentation au détail (en millions de pieds carrés)	53,9	53,1	1,5 %	53,6	0,6 %
Secteur des pharmacies au détail					
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	19,9	19,4	2,6 %	19,7	1,0 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	73,8	72,5	1,8 %	73,3	0,7 %
Superficie moyenne (en pieds carrés)					
Magasins détenus par la société	63 600	64 600	(1,5) %	64 000	(0,6) %
Magasins franchisés	30 900	31 500	(1,9) %	31 000	(0,3) %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	14 400	14 300	0,7 %	14 300	0,7 %

i) Le nombre de magasins détenus par la société comprend un magasin galerieBEAUTÉ autonome de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix^{MD}. Les produits liés à ce magasin sont inclus dans le secteur des pharmacies au détail pour toutes les périodes présentées.

Dépenses d'investissement La société a engagé des dépenses d'investissement de 417 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, en hausse de 8 millions de dollars, ou 2 %, comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2025. L'augmentation est attribuable à la hausse des entrées d'immobilisations incorporelles, en partie contrebalancée par la baisse des achats d'immobilisations corporelles. Pour l'exercice à ce jour, la société a engagé des dépenses d'investissement de 729 millions de dollars, en hausse de 74 millions de dollars, ou 11 %, comparativement à celles inscrites pour les deux premiers trimestres de 2025. L'augmentation est attribuable à la hausse des achats d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles.

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 530 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, en hausse de 623 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2025. Cette augmentation découle essentiellement d'une baisse des émissions nettes de titres de créance à long terme et à court terme, d'une diminution des dépôts à vue de clients et d'une hausse des rachats d'actions ordinaires au cours du trimestre considéré.

Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 2 605 millions de dollars, en hausse de 767 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour les deux premiers trimestres de 2025. Cette augmentation s'explique principalement par une baisse des émissions nettes de titres de créance à long terme et à court terme, par une diminution des dépôts à vue de clients et par une hausse des rachats d'actions ordinaires, facteurs partiellement contrebalancés par le rachat de la totalité des actions privilégiées de série B émises et en circulation au 8 janvier 2025 et par une baisse des dividendes versés en raison du calendrier de paiement des dividendes du quatrième trimestre de 2025.

Flux de trésorerie disponibles²⁾

	2026 (12 semaines)			2025 (12 semaines)		
Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens)	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 752 \$	12 \$	1 764 \$	1 486 \$	(123) \$	1 363 \$
Moins :						
Dépenses d'investissement	408	9	417	403	6	409
Intérêts payés	81	52	133	71	24	95
Paielements au titre de la location, montant net	407	—	407	391	—	391
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	856 \$	(49) \$	807 \$	621 \$	(153) \$	468 \$

	2026 (24 semaines)			2025 (24 semaines)		
Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens)	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	2 848 \$	224 \$	3 072 \$	1 898 \$	418 \$	2 316 \$
Moins :						
Dépenses d'investissement	713	16	729	640	15	655
Intérêts payés	168	68	236	158	44	202
Paielements au titre de la location, montant net	679	—	679	776	—	776
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	1 288 \$	140 \$	1 428 \$	324 \$	359 \$	683 \$

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant des activités poursuivies se sont établis à 856 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026, en hausse de 235 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2025. L'augmentation découle essentiellement de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et de l'accroissement du bénéfice en trésorerie. Les activités poursuivies ont également été touchées par une hausse des paiements au titre de la location par rapport au deuxième trimestre de 2025. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant des activités poursuivies se sont établis à 1 288 millions de dollars, en hausse de 964 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour les deux premiers trimestres de 2025. L'augmentation découle essentiellement de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de la variation favorable, d'un exercice à l'autre, des provisions et de l'accroissement du bénéfice en trésorerie. Les activités poursuivies ont également été touchées par une hausse des dépenses d'investissement, partiellement contrebalancée par une baisse des paiements au titre de la location par rapport aux deux premiers trimestres de 2025.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ affectés aux activités abandonnées du deuxième trimestre de 2026 se sont établis à 49 millions de dollars, en hausse de 104 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2025. L'augmentation découle essentiellement d'une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement par rapport au deuxième trimestre de 2025. Les activités abandonnées ont également été touchées par une hausse des intérêts payés par rapport au deuxième trimestre de 2025. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant des activités abandonnées se sont établis à 140 millions de dollars, en baisse de 219 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour les deux premiers trimestres de 2025. La diminution s'explique essentiellement par une baisse des paiements reçus des titulaires de cartes sur les créances sur cartes de crédit et par une variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, en partie contrebalancées par la diminution de l'impôt sur le résultat payé par rapport aux deux premiers trimestres de 2025. Les activités abandonnées ont également été touchées par la hausse des intérêts payés par rapport aux deux premiers trimestres de 2025.

4.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

Le tableau qui suit présente le total de la dette.

	Au 20 juin 2026	Au 14 juin 2025	Au 3 janvier 2026
(en millions de dollars canadiens)	Total	Total	Total
Dette bancaire	— \$	59 \$	— \$
Dépôts à vue de clients	—	673	—
Dette à court terme	—	500	—
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	—	543	—
Dette à long terme ⁱ⁾	5 912	8 099	5 891
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	330	302	315
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives et des passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	6 242 \$	10 176 \$	6 206 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 625	1 560	1 584
Obligations locatives	9 041	8 754	8 830
Total de la dette, compte non tenu des passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	16 908 \$	20 490 \$	16 620 \$
Total de la dette et dépôts à vue de clients inclus dans les passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente ⁱⁱⁱ⁾	4 031 \$	— \$	4 158 \$
Dette pour le total de la société ^{iv)}	20 939 \$	20 490 \$	20 778 \$

- i) La société a une facilité de crédit engagée de 1,5 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 27 mars 2030. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière et la société respectait ces clauses au 20 juin 2026 et les a respectées tout au long des deux premiers trimestres de 2026.
- ii) Au 20 juin 2026, le poste « Certains autres passifs » incluait des passifs financiers de 206 millions de dollars (192 millions de dollars au 14 juin 2025 et 204 millions de dollars au 3 janvier 2026) liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente.
- iii) Au 20 juin 2026 et au 3 janvier 2026, une dette de 4 031 millions de dollars et de 4 158 millions de dollars, respectivement, liée à PC Finance a été comptabilisée dans les passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente. Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées », des états financiers intermédiaires de la société. Au 14 juin 2025, la dette de PC Finance s'élevait à 4 291 millions de dollars et se composait de dépôts à vue de clients, d'une dette à court terme, d'une tranche à moins d'un an de la dette à long terme ainsi que d'une dette à long terme de 2 575 millions de dollars.
- iv) Au 20 juin 2026, la dette pour le total de la société, excluant la dette liée à PC Finance, s'établissait à 16 908 millions de dollars (16 199 millions de dollars au 14 juin 2025 et 16 620 millions de dollars au 3 janvier 2026).

Activités de vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que les paramètres de crédit cadrent avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société calcule le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ afin d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 20 juin 2026	Au 14 juin 2025 ⁵⁾	Au 3 janvier 2026 ⁵⁾
Ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ sur une base annuelle	2,3 x	2,4 x	2,3 x

Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ sur une base annuelle au 20 juin 2026 a diminué comparativement à celui inscrit au 14 juin 2025, en raison d'une amélioration du montant ajusté du BAIIA²⁾, en partie contrebalancée par une hausse de la dette. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ sur une base annuelle au 20 juin 2026 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au 3 janvier 2026.

Banque PC Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 20 juin 2026 et les a respectées tout au long du trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 20 juin 2026 et les a respectées tout au long du trimestre.

4.3 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle sont des ratios calculés sur la base du total de la société (y compris les activités poursuivies et les activités abandonnées). Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », pour obtenir la définition de ces mesures.

	Au 20 juin 2026	Au 14 juin 2025 ⁵⁾	Au 3 janvier 2026 ⁵⁾
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	27,2 %	24,6 %	26,2 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	12,5 %	11,9 %	12,4 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 20 juin 2026 a augmenté comparativement au montant inscrit au 14 juin 2025, en raison d'une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une diminution des capitaux propres moyens. La baisse des capitaux propres moyens est attribuable à une baisse du capital social, en partie contrebalancée par l'incidence du rachat d'actions privilégiées au quatrième trimestre de 2024. Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 20 juin 2026 a augmenté comparativement au montant inscrit au 3 janvier 2026, en raison d'une diminution des capitaux propres moyens attribuable essentiellement à une baisse du capital social et d'une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 20 juin 2026 a augmenté comparativement au montant inscrit au 14 juin 2025, en raison d'une amélioration du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, en partie contrebalancée par une hausse du capital moyen, ce qui découle surtout d'une augmentation des obligations locatives et des dépôts à vue de clients. Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 20 juin 2026 a augmenté comparativement au montant inscrit au 3 janvier 2026, en raison d'une amélioration du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, en partie contrebalancée par une hausse du capital moyen, ce qui découle surtout d'une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'une augmentation des obligations locatives.

4.4 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société.

	Morningstar DBRS		Standard & Poor's	
Notation (normes canadiennes)	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	A (faible)	Stable	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	A (faible)	Stable	BBB+	s. o.

Au deuxième trimestre de 2026, Morningstar DBRS a rehaussé à A (faible) la notation de l'émetteur et celle des billets à moyen terme de la société, auparavant de BBB (élevé), et a modifié la tendance de toutes les notations, la faisant passer de positive à stable.

4.5 Dividendes et rachats d'actions

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les exercices indiqués.

	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires ^{i), ii)}	0,155183 \$	0,141075 \$	0,296258 \$	0,269325 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	— \$	— \$	— \$	0,029440 \$

i) Les dividendes de 0,155183 \$ par action ordinaire déclarés au deuxième trimestre de 2026 étaient à payer le 1^{er} juillet 2026.

ii) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d'actions, à raison de quatre pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d'actions a été réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2026, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,155183 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} octobre 2026 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2026.

Au deuxième trimestre de 2026, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 58 124 733 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au 20 juin 2026, la société avait racheté 4 843 677 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique actuelle de rachat dans le cours normal des activités. La société est encore autorisée à racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« Weston ») dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au deuxième trimestre de 2026, 8 826 585 actions ordinaires (8 208 820 en 2025) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 552 millions de dollars (445 millions de dollars en 2025), y compris 4 398 963 actions ordinaires (3 708 940 en 2025) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 275 millions de dollars (200 millions de dollars en 2025). Pour l'exercice à ce jour, 19 023 507 actions ordinaires (18 150 440 en 2025) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 1 200 millions de dollars (902 millions de dollars en 2025), y compris 9 268 762 actions ordinaires (8 303 956 en 2025) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 584 millions de dollars (411 millions de dollars en 2025).

La société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 20 juin 2026, une obligation de rachat d'actions de 250 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Voir la note 9, « Capital social », des états financiers intermédiaires de la société pour obtenir plus de précisions.

4.6 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au deuxième trimestre de 2026. Voir la rubrique 6.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2025 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

5. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. La société a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Ces instruments dérivés sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

En 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. Au deuxième trimestre de 2026 et pour l'exercice à ce jour, un profit lié à la juste valeur de 2 millions de dollars (profit lié à la juste valeur de 6 millions de dollars en 2025) et un profit lié à la juste valeur de 2 millions de dollars (perte liée à la juste valeur de 4 millions de dollars en 2025) ont été respectivement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global liés à la couverture des prix de l'énergie. La juste valeur du dérivé a été prise en compte dans les autres passifs.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du deuxième trimestre de 2026, voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

6. Résultats par trimestre

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur du commerce de détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2026 et 2024 comptent 52 semaines et l'exercice 2025 compte 53 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice, comme 2025, compte 53 semaines, le quatrième trimestre compte 13 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres. En raison de l'annonce de la vente de PC Finance, les résultats de PC Finance, déduction faite des éliminations intersectorielles, sont présentés séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats actuels et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies (Vente au détail).

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (13 semaines)	2024 ⁵⁾ (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (16 semaines)	2024 ⁵⁾ (16 semaines)
Produits	15 046 \$	14 457 \$	14 484 \$	13 904 \$	16 382 \$	14 725 \$	19 160 \$	18 332 \$
Montant ajusté du BAIIA²⁾	1 841	1 748	1 607	1 509	1 774	1 583	2 104	1 985
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	751	714	594	503	656	462	794	777
Activités poursuivies	720	693	587	481	611	452	746	622
Activités abandonnées	31	21	7	22	45	10	48	155
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾	774 \$	713 \$	609 \$	570 \$	793 \$	659 \$	818 \$	766 \$
Activités poursuivies	728	692	578	548	748	626	770	736
Activités abandonnées	46	21	31	22	45	33	48	30
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base (en dollars)	0,65 \$	0,60 \$	0,51 \$	0,42 \$	0,56 \$	0,38 \$	0,67 \$	0,64 \$
Activités poursuivies	0,62	0,58	0,50	0,40	0,52	0,38	0,63	0,51
Activités abandonnées	0,03	0,02	0,01	0,02	0,04	—	0,04	0,13
Dilué (en dollars)	0,64 \$	0,59 \$	0,50 \$	0,42 \$	0,55 \$	0,38 \$	0,66 \$	0,63 \$
Activités poursuivies	0,61	0,57	0,50	0,40	0,51	0,37	0,62	0,51
Activités abandonnées	0,03	0,02	—	0,02	0,04	0,01	0,04	0,12
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ (en dollars)	0,66 \$	0,59 \$	0,52 \$	0,47 \$	0,67 \$	0,54 \$	0,68 \$	0,62 \$
Activités poursuivies	0,62	0,57	0,49	0,45	0,63	0,51	0,64	0,60
Activités abandonnées	0,04	0,02	0,03	0,02	0,04	0,03	0,04	0,02
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	1,6 %	3,5 %	2,4 %	2,2 %	1,5 %	2,5 %	2,0 %	0,5 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	4,6 %	4,1 %	4,1 %	3,8 %	3,9 %	1,3 %	4,0 %	2,9 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la 13^e semaine au quatrième trimestre de 2025;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 2,5 millions de pieds carrés pour s'établir à 73,8 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la 13^e semaine au quatrième trimestre de 2025;
- les économies de coûts découlant de l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques;
- l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », notamment :
 - l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark;
 - les coûts de transaction liés à PC Finance;
 - l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'ajustement de la juste valeur des placements;
 - l'ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités;
 - le programme de fidélisation PC Optimum^{MC}, y compris la réévaluation du passif au titre de la fidélisation;
 - la cessation progressive des activités d'optique de *Theodore & Pringle*;
 - la vente de Wellwise;
 - (le profit) la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
 - l'impôt différé au titre de l'écart externe lié à la vente de PC Finance.

7. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2026 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

8. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 3 janvier 2026 et dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2025 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2025 ainsi que la notice annuelle 2025 de la société peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

9. Adoption de normes comptables et de modifications

Modifications des normes IFRS 9 et IFRS 7 En mai 2024, des modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (l'« IFRS 7 »), ont été publiées. Les modifications clarifient le moment où un actif financier ou un passif financier doit être comptabilisé ou décomptabilisé, notamment en précisant qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement. En plus de ces clarifications, les modifications prévoient un choix de méthode comptable pour décomptabiliser les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des conditions spécifiques sont remplies. Les modifications comprennent également des clarifications concernant le classement des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise. Aux termes de ces modifications, des informations supplémentaires doivent être fournies pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société. Pour les passifs financiers réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique, la société s'est prévalu du choix permettant de considérer ces passifs financiers comme acquittés avant la date de règlement. Les modifications ont été appliquées de manière rétrospective, sans retraitement de l'information comparative, conformément aux dispositions transitoires applicables lors de l'application initiale de l'IFRS 9. L'ajustement du solde de trésorerie rend compte d'une augmentation de 49 millions de dollars du solde d'ouverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour la période de 24 semaines close le 20 juin 2026.

Modifications des normes IFRS 9 et IFRS 7 En décembre 2024, des modifications de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7 ont été publiées afin d'améliorer la transparence des contrats d'électricité produite à partir de sources naturelles. Les modifications permettent à une entité de se prévaloir d'une exemption pour usage propre pour certains contrats d'achat d'électricité si certaines exigences sont respectées. Les modifications exigent la présentation d'informations supplémentaires lorsqu'une exemption pour usage propre est appliquée aux modalités contractuelles qui exposent l'entité à la variabilité du volume d'électricité et au risque d'offre excédentaire, aux engagements contractuels non comptabilisés et à l'incidence des contrats sur la performance financière d'une entité. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026 et ont été adoptées par la société de manière prospective. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société.

10. Perspectives³⁾

Loblaw continuera de viser l'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2026. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens. En 2026, en incluant l'incidence de la comptabilisation du bénéfice d'EQB pour un seul mois, au troisième trimestre de 2026, et en excluant l'incidence de la 53^e semaine en 2025, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ se situe dans le haut de la fourchette à un chiffre;
- les investissements en capital bruts dans son réseau de magasins et ses centres de distribution soient d'environ 2,4 milliards de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

11. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute; la marge brute exprimée en pourcentage; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les produits (y compris Vente au détail et PC Finance); les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA; le montant ajusté du rendement des capitaux propres; le montant ajusté du rendement du capital; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

En raison de l'annonce de la vente de PC Finance, les résultats de PC Finance, déduction faite des éliminations intersectorielles, sont présentés séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats actuels et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies (Vente au détail).

Marge brute et marge brute exprimée en pourcentage Le tableau qui suit présente le rapprochement de la marge brute avec les produits qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et la prise de décisions concernant ses activités courantes.

La marge brute exprimée en pourcentage correspond à la marge brute, divisée par les produits.

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens)	2026 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2026 (24 semaines)	2025 (24 semaines)
Produits	15 046 \$	14 457 \$	29 530 \$	28 361 \$
Coût des ventes	10 195	9 823	20 131	19 343
Marge brute	4 851 \$	4 634 \$	9 399 \$	9 018 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance de ses activités courantes et de sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	720 \$	693 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Participations ne donnant pas le contrôle	36	43
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	183	173
Impôt sur le résultat	263	259
Résultat d'exploitation	1 202 \$	1 168 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	9 \$	2 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	9	9
Ajustement de la juste valeur des placements	3	(9)
Profit sur la vente d'un immeuble non exploité	(1)	(1)
Éléments d'ajustement	20 \$	1 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 222 \$	1 169 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	628	588
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(9)	(9)
Montant ajusté du BAIIA	1 841 \$	1 748 \$

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025

(en millions de dollars canadiens)

	2026 (24 semaines)	2025 ⁵⁾ (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	1 307 \$	1 174 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Participations ne donnant pas le contrôle	61	62
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	364	335
Impôt sur le résultat	480	435
Résultat d'exploitation	2 212 \$	2 006 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	19 \$	125 \$
Ajustement de la juste valeur des placements	3	(9)
Vente de Wellwise	—	(5)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(1)	(15)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(13)	1
Éléments d'ajustement	8 \$	97 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	2 220 \$	2 103 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 247	1 279
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(19)	(125)
Montant ajusté du BAIIA	3 448 \$	3 257 \$

Le montant ajusté du BAIIA a été touché par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises sera d'environ 30 millions de dollars en 2026 et par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Ajustement de la juste valeur des placements La société détient certains placements, notamment dans le fonds de capital de risque, qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute variation de la juste valeur de ces placements est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2026, l'ajustement de la juste valeur de ces placements est considéré comme un élément d'ajustement. Voir la rubrique « Modification des mesures non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières en vigueur au premier trimestre de 2026 » ci-dessous.

Vente de Wellwise Au quatrième trimestre de 2024, la société a conclu avec un tiers un accord visant la vente de toutes les actions de son entreprise Wellwise, y compris 42 magasins Wellwise, pour un produit en trésorerie et a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, une réduction nette de la juste valeur de 23 millions de dollars. La transaction a été conclue au premier trimestre de 2025 et la société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, un profit de 5 millions de dollars.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au deuxième trimestre de 2026 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un profit de 1 million de dollars lié à la vente d'un immeuble non exploité à un tiers (1 million de dollars et profit sur la vente d'immeubles non exploités de 15 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour, respectivement).

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises sous-jacentes et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Montant ajusté du résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées, montant ajusté du résultat d'exploitation pour le total de la société, montant ajusté du BAIIA lié aux activités abandonnées, montant ajusté du BAIIA pour le total de la société et montant ajusté de la marge du BAIIA pour le total de la société Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA liés aux activités abandonnées et sur la base du total de la société avec le résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées et le total de la société, ce qui est rapproché avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités abandonnées comme il est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA lié aux activités abandonnées et sur la base du total de la société comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance des activités pour le total de la société et les activités abandonnées et de sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA du total de la société correspond au montant ajusté du BAIIA du total de la société, divisé par les produits (y compris Vente au détail et PC Finance).

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités abandonnées ¹⁾	31 \$	21 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	38	39
Impôt sur le résultat ¹⁾	(5)	11
Résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées ¹⁾	64 \$	71 \$
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :		
Coûts de transaction liés à PC Finance	19	—
Éléments d'ajustement	19 \$	— \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées	83 \$	71 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation (se reporter au tableau ci-dessus)	1 222	1 169
Montant ajusté du résultat d'exploitation pour le total de la société	1 305 \$	1 240 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées	83 \$	71 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés aux activités abandonnées	—	12
Montant ajusté du BAIIA lié aux activités abandonnées	83 \$	83 \$
Montant ajusté du BAIIA (se reporter au tableau ci-dessus)	1 841	1 748
Montant ajusté du BAIIA pour le total de la société	1 924 \$	1 831 \$

i) Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées », des états financiers intermédiaires de la société pour plus de précisions.

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens)	2026 (24 semaines)	2025 ⁵⁾ (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités abandonnées ⁱ⁾	38 \$	43 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	84	75
Impôt sur le résultat ⁱ⁾	(1)	21
Résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées ⁱ⁾	121 \$	139 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	23	—
Coûts de transaction liés à PC Finance	19	—
Éléments d'ajustement	42 \$	— \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées	163 \$	139 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation (se reporter au tableau ci-dessus)	2 220	2 103
Montant ajusté du résultat d'exploitation pour le total de la société	2 383 \$	2 242 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées	163 \$	139 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés aux activités abandonnées	—	26
Montant ajusté du BAIIA lié aux activités abandonnées	163 \$	165 \$
Montant ajusté du BAIIA (se reporter au tableau ci-dessus)	3 448	3 257
Montant ajusté du BAIIA pour le total de la société	3 611 \$	3 422 \$

i) Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées », des états financiers intermédiaires de la société pour plus de précisions.

Outre les éléments dont il est question plus haut à la rubrique portant sur le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté du résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées et le montant ajusté du résultat d'exploitation pour le total de la société ont été touchés par ce qui suit :

Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC Au premier trimestre de 2026, le gouvernement fédéral a adopté une loi en matière de taxes à la consommation qui a fait en sorte que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle verse à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Comme cette loi s'applique à compter de l'exercice 2025, la Banque PC a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, une charge de 23 millions de dollars correspondant à la reprise de montants liés à des crédits de taxe sur les intrants théoriques précédemment comptabilisés. De plus, une charge de 10 millions de dollars a été comptabilisée, pour une reprise des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie.

Coûts de transaction liés à PC Finance Au deuxième trimestre de 2026 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé, dans les activités abandonnées, des coûts de transaction et autres coûts connexes de 19 millions de dollars en lien avec la vente de PC Finance.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens)	2026 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2026 (24 semaines)	2025 (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	183 \$	173 \$	364 \$	335 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	183 \$	173 \$	364 \$	335 \$

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières lié aux activités abandonnées

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières lié aux activités abandonnées avec le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières lié aux activités abandonnées qui est présenté dans les notes afférentes aux états financiers intermédiaires pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens)	2026 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2026 (24 semaines)	2025 (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières liées aux activités abandonnées ⁱ⁾	38 \$	39 \$	84 \$	75 \$
Déduire : Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	(10)	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières lié aux activités abandonnées	38 \$	39 \$	74 \$	75 \$

i) Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées », des états financiers intermédiaires de la société pour plus de précisions.

Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC Au premier trimestre de 2026, une charge de 10 millions de dollars a été comptabilisée, pour une reprise des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie attendus relativement à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC dont il est question ci-dessus.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)	2026 (24 semaines)	2025 ⁵⁾ (24 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 222 \$	1 169 \$	2 220 \$	2 103 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	183	173	364	335
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	1 039 \$	996 \$	1 856 \$	1 768 \$
Impôt sur le résultat	263 \$	259 \$	480 \$	435 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	5	2	2	31
Impôt différé au titre de l'écart externe lié à la vente de PC Finance	7	—	7	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	275 \$	261 \$	489 \$	466 \$
Taux d'impôt effectif	25,8 %	26,0 %	26,0 %	26,0 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	26,5 %	26,2 %	26,3 %	26,4 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans le tableau ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Impôt différé au titre de l'écart externe lié à la vente de PC Finance La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026 à l'égard des différences temporaires au titre de son placement dans PC Finance qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié aux activités poursuivies et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié aux activités poursuivies et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)	2026 (24 semaines)	2025 ⁵⁾ (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	751 \$	714 \$	1 345 \$	1 217 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	31	21	38	43
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	720 \$	693 \$	1 307 \$	1 174 \$
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	720 \$	693 \$	1 307 \$	1 174 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	720 \$	693 \$	1 307 \$	1 174 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	8	(1)	(1)	66
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	728 \$	692 \$	1 306 \$	1 240 \$
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	728 \$	692 \$	1 306 \$	1 240 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué ⁴⁾ (en millions)	1 169,5	1 203,9	1 174,1	1 207,2

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2026 (12 semaines)		2025 ⁵⁾ (12 semaines)		2026 (24 semaines)		2025 ⁵⁾ (24 semaines)	
Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire ⁴⁾	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire ⁴⁾
Activités poursuivies	720 \$	0,61 \$	693 \$	0,57 \$	1 307 \$	1,12 \$	1 174 \$	0,97 \$
Activités abandonnées	31	0,03	21	0,02	38	0,03	43	0,04
Montant présenté	751 \$	0,64 \$	714 \$	0,59 \$	1 345 \$	1,15 \$	1 217 \$	1,01 \$
Activités poursuivies	720 \$	0,61 \$	693 \$	0,57 \$	1 307 \$	1,12 \$	1 174 \$	0,97 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	7 \$	0,01 \$	6 \$	0,01 \$	14 \$	0,01 \$	92 \$	0,08 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	6	0,01	2	—	(10)	(0,01)	1	—
Ajustement de la juste valeur des placements	3	—	(8)	(0,01)	3	—	(8)	(0,01)
Vente de Wellwise	—	—	—	—	—	—	(5)	(0,01)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(1)	—	(1)	—	(1)	—	(14)	(0,01)
Impôt différé au titre de l'écart externe lié à la vente de PC Finance	(7)	(0,01)	—	—	(7)	(0,01)	—	—
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	8 \$	0,01 \$	(1) \$	— \$	(1) \$	(0,01) \$	66 \$	0,05 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	728 \$	0,62 \$	692 \$	0,57 \$	1 306 \$	1,11 \$	1 240 \$	1,02 \$
Activités abandonnées	31 \$	0,03 \$	21 \$	0,02 \$	38 \$	0,03 \$	43 \$	0,04 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Coûts de transaction liés à PC Finance	15 \$	0,01 \$	— \$	— \$	15 \$	0,01 \$	— \$	— \$
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	24	0,03	—	—
Éléments d'ajustement liés aux activités abandonnées	15 \$	0,01 \$	— \$	— \$	39 \$	0,04 \$	— \$	— \$
Montant ajusté au titre des activités abandonnées	46 \$	0,04 \$	21 \$	0,02 \$	77 \$	0,07 \$	43 \$	0,04 \$
Montant ajusté pour le total de la société	774 \$	0,66 \$	713 \$	0,59 \$	1 383 \$	1,18 \$	1 283 \$	1,06 \$

Produits (y compris Vente au détail et PC Finance) Le tableau qui suit présente le rapprochement des produits (y compris Vente au détail et PC Finance) avec les produits pour les périodes closes aux dates indiquées. Les produits représentent les produits tirés du secteur Vente au détail et sont principalement composés du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail et du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail. La société considère les produits (y compris Vente au détail et PC Finance) comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sur le plan de l'exploitation sous-jacente.

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026 (12 semaines)	2025 (12 semaines)
Alimentation au détailⁱ⁾	10 617 \$	10 281 \$
Pharmacies au détail	4 429	4 176
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	2 450	2 255
Articles de l'avant du magasin	1 979	1 921
Produits	15 046 \$	14 457 \$
Produits de PC Finance (activités abandonnées)	224 \$	215 \$
Produits (y compris Vente au détail et PC Finance)	15 270 \$	14 672 \$

- i) En raison de l'annonce de la vente de PC Finance, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail tient maintenant compte de produits liés à Services le Choix du Président de 62 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026 (68 millions de dollars en 2025), qui sont principalement attribuables au chiffre d'affaires de La Boutique Mobile^{MC} pour la période considérée et la période correspondante présentées.

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026 (24 semaines)	2025 (24 semaines)
Alimentation au détailⁱ⁾	20 855 \$	20 135 \$
Pharmacies au détail	8 675	8 226
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	4 834	4 456
Articles de l'avant du magasin	3 841	3 770
Produits	29 530 \$	28 361 \$
Produits de PC Finance (activités abandonnées)	464 \$	446 \$
Produits (y compris Vente au détail et PC Finance)	29 994 \$	28 807 \$

- i) En raison de l'annonce de la vente de PC Finance, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail tient maintenant compte de produits liés à Services le Choix du Président de 131 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (135 millions de dollars en 2025), qui sont principalement attribuables au chiffre d'affaires de La Boutique Mobile^{MC} pour la période considérée et la période correspondante présentées.

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement des entrées nettes liées aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour l'évaluation de la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens)	2026 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2026 (24 semaines)	2025 (24 semaines)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation pour le total de la société	1 764 \$	1 363 \$	3 072 \$	2 316 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées	12	(123)	224	418
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	1 752 \$	1 486 \$	2 848 \$	1 898 \$
Moins :				
Dépenses d'investissement ⁱ⁾	408	403	713	640
Intérêts payés	81	71	168	158
Paiements au titre de la location, montant net	407	391	679	776
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies	856 \$	621 \$	1 288 \$	324 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées	12 \$	(123) \$	224 \$	418 \$
Moins :				
Dépenses d'investissement ⁱ⁾	9	6	16	15
Intérêts payés	52	24	68	44
Paiements au titre de la location, montant net	—	—	—	—
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités abandonnées	(49) \$	(153) \$	140 \$	359 \$
Flux de trésorerie disponibles pour le total de la société	807 \$	468 \$	1 428 \$	683 \$

- i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles. Aucun paiement anticipé n'a été transféré aux immobilisations corporelles pour la période considérée et la période correspondante de l'exercice précédent présentées.

Ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA sur une base annuelle** Dette pour le total de la société, excluant la dette liée à PC Finance, divisée par le montant ajusté du BAIIA lié aux activités poursuivies pour les quatre derniers trimestres. Se reporter à la rubrique 4.2, « Situation de trésorerie et structure du capital », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 4.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Total du montant ajusté du résultat d'exploitation de la société après impôt pour les quatre derniers trimestres, divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette de la société majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme classés comme étant détenus en vue de la vente. Se reporter à la rubrique 4.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Chiffre d'affaires des magasins comparables Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires des activités de détail des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – rapprochements comparatifs avec les principales mesures financières conformes aux PCGR

Montant ajusté du résultat d'exploitation et montant ajusté du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies établi conformément aux PCGR et présenté pour les trimestres clos aux dates indiquées.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (13 semaines)	2024 ⁵⁾ (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (16 semaines)	2024 ⁵⁾ (16 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	720 \$	693 \$	587 \$	481 \$	611 \$	459 \$	746 \$	625 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	36	43	25	19	(7)	(1)	16	40
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	183	173	181	162	173	162	234	210
Impôt sur le résultat	263	259	217	176	357	173	288	220
Résultat d'exploitation	1 202 \$	1 168 \$	1 010 \$	838 \$	1 134 \$	793 \$	1 284 \$	1 095 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	9 \$	2 \$	(22) \$	(1) \$	3 \$	— \$	(1) \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	9	9	10	116	10	115	14	155
Coûts de transaction liés à PC Finance	—	—	—	—	10	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des placements	3	(9)	—	—	(1)	(12)	(11)	(1)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	4	3	—	—
Cessation progressive des activités d'optique de <i>Theodore & Pringle</i>	—	—	—	—	—	—	30	—
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	—	—	—	99	—	—
Vente de Wellwise	—	—	—	(5)	—	23	—	—
(Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités	(1)	(1)	—	(14)	11	(3)	2	—
Éléments d'ajustement	20 \$	1 \$	(12) \$	96 \$	37 \$	225 \$	34 \$	154 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 222 \$	1 169 \$	998 \$	934 \$	1 171 \$	1 018 \$	1 318 \$	1 249 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	628	588	619	691	613	680	800	891
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(9)	(9)	(10)	(116)	(10)	(115)	(14)	(155)
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 841 \$	1 748 \$	1 607 \$	1 509 \$	1 774 \$	1 583 \$	2 104 \$	1 985 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Montant ajusté du résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées, montant ajusté du résultat d'exploitation pour le total de la société, montant ajusté du BAIIA lié aux activités abandonnées et montant ajusté du BAIIA pour le total de la société Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA lié aux activités abandonnées et sur la base du total de la société avec le résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées et le total de la société, ce qui fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités abandonnées qui est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA lié aux activités abandonnées et sur la base du total de la société comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance pour le total de la société et de ses activités abandonnées, ainsi que de sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins en trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (13 semaines)	2024 ⁵⁾ (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (16 semaines)	2024 ⁵⁾ (16 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités abandonnées	31 \$	21 \$	7 \$	22 \$	45 \$	10 \$	48 \$	155 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	38	39	46	36	39	37	39	28
Impôt sur le résultat	(5)	11	4	10	20	12	5	43
Résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées	64 \$	71 \$	57 \$	68 \$	104 \$	59 \$	92 \$	226 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Coûts de transaction liés à PC Finance	19 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Charge (recouvrement) relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	—	23	—	—	—	—	(155)
Programme de fidélisation PC Optimum	—	—	—	—	—	30	—	—
Éléments d'ajustement	19 \$	— \$	23 \$	— \$	— \$	30 \$	— \$	(155) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées	83 \$	71 \$	80 \$	68 \$	104 \$	89 \$	92 \$	71 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation (se reporter au tableau ci-dessus)	1 222	1 169	998	934	1 171	1 018	1 318	1 249
Montant ajusté du résultat d'exploitation pour le total de la société	1 305 \$	1 240 \$	1 078 \$	1 002 \$	1 275 \$	1 107 \$	1 410 \$	1 320 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation lié aux activités abandonnées	83 \$	71 \$	80 \$	68 \$	104 \$	89 \$	92 \$	71 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés aux activités abandonnées	—	12	—	14	6	14	10	12
Montant ajusté du BAIIA lié aux activités abandonnées	83 \$	83 \$	80 \$	82 \$	110 \$	103 \$	102 \$	83 \$
Montant ajusté du BAIIA (se reporter au tableau ci-dessus)	1 841 \$	1 748 \$	1 607 \$	1 509 \$	1 774 \$	1 583 \$	2 104 \$	1 985 \$
Montant ajusté du BAIIA pour le total de la société	1 924 \$	1 831 \$	1 687 \$	1 591 \$	1 884 \$	1 686 \$	2 206 \$	2 068 \$

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les trimestres clos aux dates indiquées.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)	2026 (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (13 semaines)	2024 ⁵⁾ (12 semaines)	2025 ⁵⁾ (16 semaines)	2024 ⁵⁾ (16 semaines)
Activités poursuivies	720 \$	693 \$	587 \$	481 \$	611 \$	452 \$	746 \$	622 \$
Activités abandonnées	31 \$	21 \$	7 \$	22 \$	45 \$	10 \$	48 \$	155 \$
Montant présenté	751 \$	714 \$	594 \$	503 \$	656 \$	462 \$	794 \$	777 \$
Activités poursuivies	720 \$	693 \$	587 \$	481 \$	611 \$	452 \$	746 \$	622 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁹⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	7 \$	6 \$	7 \$	86 \$	7 \$	84 \$	10 \$	115 \$
Coûts de transaction liés à PC Finance	—	—	—	—	9	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	6	2	(16)	(1)	3	—	(1)	—
Ajustement de la juste valeur des placements	3	(8)	—	—	(1)	(10)	(10)	(1)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	3	3	—	—
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	—	—	—	71	—	—
Cessation progressive des activités d'optique de <i>Theodore & Pringle</i>	—	—	—	—	—	—	22	—
Incidence liée à la vente de Wellwise (Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(5)	—	29	—	—
Impôt différé au titre de l'écart externe lié à la vente de PC Finance	(1)	(1)	—	(13)	9	(3)	3	—
	(7)	—	—	—	107	—	—	—
Éléments d'ajustement	8 \$	(1) \$	(9) \$	67 \$	137 \$	174 \$	24 \$	114 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	728 \$	692 \$	578 \$	548 \$	748 \$	626 \$	770 \$	736 \$
Activités abandonnées	31 \$	21 \$	7 \$	22 \$	45 \$	10 \$	48 \$	155 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁹⁾ :								
Coûts de transaction liés à PC Finance	15 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Charge (recouvrement) relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	—	24	—	—	—	—	(125)
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	—	—	—	23	—	—
Éléments d'ajustement	15 \$	— \$	24 \$	— \$	— \$	23 \$	— \$	(125) \$
Montant ajusté au titre des activités abandonnées	46 \$	21 \$	31 \$	22 \$	45 \$	33 \$	48 \$	30 \$
Montant ajusté⁹⁾ pour le total de la société	774 \$	713 \$	609 \$	570 \$	793 \$	659 \$	818 \$	766 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2026	2025 ⁵⁾	2026	2025 ⁵⁾	2025 ⁵⁾	2024 ⁵⁾	2025 ⁵⁾	2024 ⁵⁾
	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(13 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)
Activités poursuivies	0,61 \$	0,57 \$	0,50 \$	0,40 \$	0,51 \$	0,37 \$	0,62 \$	0,51 \$
Activités abandonnées	0,03 \$	0,02 \$	— \$	0,02 \$	0,04 \$	0,01 \$	0,04 \$	0,12 \$
Montant présenté	0,64 \$	0,59 \$	0,50 \$	0,42 \$	0,55 \$	0,38 \$	0,66 \$	0,63 \$
Activités poursuivies	0,61 \$	0,57 \$	0,50 \$	0,40 \$	0,51 \$	0,37 \$	0,62 \$	0,51 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁹⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	0,01 \$	0,01 \$	— \$	0,07 \$	0,01 \$	0,07 \$	0,01 \$	0,09 \$
Coûts de transaction liés à PC Finance	—	—	—	—	0,01	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	0,01	—	(0,01)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des placements	—	(0,01)	—	—	—	(0,01)	(0,01)	—
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	—	—	—	0,06	—	—
Cessation progressive des activités d'optique de <i>Theodore & Pringle</i>	—	—	—	—	—	—	0,02	—
Incidence liée à la vente de Wellwise	—	—	—	(0,01)	—	0,02	—	—
(Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(0,01)	0,01	—	—	—
Impôt différé au titre de l'écart externe lié à la vente de PC Finance	(0,01)	—	—	—	0,09	—	—	—
Éléments d'ajustement	0,01 \$	— \$	(0,01) \$	0,05 \$	0,12 \$	0,14 \$	0,02 \$	0,09 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	0,62 \$	0,57 \$	0,49 \$	0,45 \$	0,63 \$	0,51 \$	0,64 \$	0,60 \$
Activités abandonnées	0,03 \$	0,02 \$	— \$	0,02 \$	0,04 \$	0,01 \$	0,04 \$	0,12 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁹⁾ :								
Coûts de transaction liés à PC Finance	0,01 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Charge (recouvrement) relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	—	0,03	—	—	—	—	(0,10)
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	—	—	—	0,02	—	—
Éléments d'ajustement	0,01 \$	— \$	0,03 \$	— \$	— \$	0,02 \$	— \$	(0,10) \$
Montant ajusté au titre des activités abandonnées	0,04 \$	0,02 \$	0,03 \$	0,02 \$	0,04 \$	0,03 \$	0,04 \$	0,02 \$
Montant ajusté⁹⁾ pour le total de la société	0,66 \$	0,59 \$	0,52 \$	0,47 \$	0,67 \$	0,54 \$	0,68 \$	0,62 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 169,5	1 203,9	1 178,2	1 210,3	1 188,0	1 217,8	1 195,4	1 227,7

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

Modification des mesures non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières en vigueur au premier trimestre de 2026 À compter du premier trimestre de 2026, les ajustements de la juste valeur de certains placements, notamment les placements de capital de risque, classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont considérés comme un élément d'ajustement compte tenu de leur nature, de leur ampleur et de leur propension à se reproduire. Cet élément d'ajustement répond aux critères requis par la méthode adoptée par la société sur les mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, en vigueur depuis 2021. Cette modification entre en vigueur au premier trimestre de 2026, et les données des périodes correspondantes sont retraitées.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières présentées avec celles qui sont présentées conformément à la nouvelle méthode à compter du premier trimestre de 2026. Le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA liés aux activités poursuivies sont présentés ci-dessous.

	2025					2024				
	Premier trimestre (12 sem.)	Deuxième trimestre (12 sem.)	Troisième trimestre (16 sem.)	Quatrième trimestre (13 sem.)	Total (53 sem.)	Premier trimestre (12 sem.)	Deuxième trimestre (12 sem.)	Troisième trimestre (16 sem.)	Quatrième trimestre (12 sem.)	Total (52 sem.)
(en millions de dollars canadiens)										
Montant ajusté (présenté)										
BAIIA	1 509 \$	1 757 \$	2 115 \$	1 775 \$	7 156 \$	1 450 \$	1 642 \$	1 986 \$	1 595 \$	6 673 \$
Résultat d'exploitation	934 \$	1 178 \$	1 329 \$	1 172 \$	4 613 \$	886 \$	1 088 \$	1 250 \$	1 030 \$	4 254 \$
Ajouter (déduire) :										
Ajustement de la juste valeur des placements	— \$	(9) \$	(11) \$	(1) \$	(21) \$	1 \$	(4) \$	(1) \$	(12) \$	(16) \$
Montant ajusté (retraité)										
BAIIA	1 509 \$	1 748 \$	2 104 \$	1 774 \$	7 135 \$	1 451 \$	1 638 \$	1 985 \$	1 583 \$	6 657 \$
Résultat d'exploitation	934 \$	1 169 \$	1 318 \$	1 171 \$	4 592 \$	887 \$	1 084 \$	1 249 \$	1 018 \$	4 238 \$

Le tableau qui suit présente le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire.

2025									
(en millions de dollars canadiens/ en dollars canadiens)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Total
	(12 semaines)		(12 semaines)		(16 semaines)		(13 semaines)		(53 semaines)
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant ajusté (présenté)									
Activités poursuivies	548 \$	0,45 \$	700 \$	0,58 \$	780 \$	0,65 \$	749 \$	0,63 \$	2 777 \$
Activités abandonnées	22 \$	0,02 \$	21 \$	0,02 \$	48 \$	0,04 \$	45 \$	0,04 \$	136 \$
Total de la sociétéⁱ⁾	570 \$	0,47 \$	721 \$	0,60 \$	828 \$	0,69 \$	794 \$	0,67 \$	2 913 \$
Ajouter (déduire) :									
Ajustement de la juste valeur des placements ⁱⁱⁱ⁾	— \$	— \$	(8) \$	(0,01) \$	(10) \$	(0,01) \$	(1) \$	— \$	(19) \$
Montant ajusté (retraité)									
Activités poursuivies	548 \$	0,45 \$	692 \$	0,57 \$	770 \$	0,64 \$	748 \$	0,63 \$	2 758 \$
Activités abandonnées	22 \$	0,02 \$	21 \$	0,02 \$	48 \$	0,04 \$	45 \$	0,04 \$	136 \$
Total de la société^{i), iii)}	570 \$	0,47 \$	713 \$	0,59 \$	818 \$	0,68 \$	793 \$	0,67 \$	2 894 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

ii) L'ajustement de la juste valeur des placements se rapporte aux activités poursuivies.

iii) Compte non tenu de la 53^e semaine en 2025, le montant total ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire de la société, retraité, s'est établi à 0,60 \$ pour le quatrième trimestre et à 2,35 \$ pour l'exercice 2025 complet.

2024									
(en millions de dollars canadiens/ en dollars canadiens)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Total
	(12 semaines)		(12 semaines)		(16 semaines)		(12 semaines)		(52 semaines)
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant ajusté (présenté)									
Activités poursuivies	504 \$	0,40 \$	647 \$	0,53 \$	737 \$	0,60 \$	636 \$	0,52 \$	2 524 \$
Activités abandonnées	33 \$	0,03 \$	17 \$	0,01 \$	30 \$	0,02 \$	33 \$	0,03 \$	113 \$
Total de la sociétéⁱ⁾	537 \$	0,43 \$	664 \$	0,54 \$	767 \$	0,62 \$	669 \$	0,55 \$	2 637 \$
Ajouter (déduire) :									
Ajustement de la juste valeur des placements ⁱⁱ⁾	1 \$	— \$	(3) \$	— \$	(1) \$	— \$	(10) \$	(0,01) \$	(13) \$
Montant ajusté (retraité)									
Activités poursuivies	505 \$	0,40 \$	644 \$	0,53 \$	736 \$	0,60 \$	626 \$	0,51 \$	2 511 \$
Activités abandonnées	33 \$	0,03 \$	17 \$	0,01 \$	30 \$	0,02 \$	33 \$	0,03 \$	113 \$
Total de la sociétéⁱ⁾	538 \$	0,43 \$	661 \$	0,54 \$	766 \$	0,62 \$	659 \$	0,54 \$	2 624 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

ii) L'ajustement de la juste valeur des placements se rapporte aux activités poursuivies.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur la marge brute, sur la marge brute exprimée en pourcentage, ni sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, qui ont été présentés auparavant dans le rapport de gestion annuel de 2025 et les rapports de gestion intermédiaires de 2025 de la société.

12. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités de réglementation en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+, et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, l'ancienne filiale de la société, qui a été acquise par EQB Inc. le 1^{er} juillet 2026.

Le 29 juillet 2026

Toronto, Canada

Notes de fin du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2025 de la société.
 - 2) Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».
 - 4) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025. Voir la note 9, « Capital social », des états financiers intermédiaires de la société pour obtenir plus de précisions.
 - 5) Certains chiffres ont été retraités en raison d'une modification des éléments d'ajustement liés aux mesures financières non conformes aux PCGR. Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du Rapport du deuxième trimestre de 2026 à l'intention des actionnaires de la société.
-

États consolidés résumés des résultats	48
États consolidés résumés du résultat global	49
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	50
Bilans consolidés résumés	51
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	52
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	53
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	53
Note 2. Méthodes comptables	54
Note 3. Adoption de normes comptables et de modifications	54
Note 4. Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	55
Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	58
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	59
Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	60
Note 8. Dette à long terme	60
Note 9. Capital social	61
Note 10. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	63
Note 11. Instruments financiers	65
Note 12. Passifs éventuels	68

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens sauf indication contraire) (non audité)	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 ⁱ⁾ (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 ⁱ⁾ (24 semaines)
Produits	15 046 \$	14 457 \$	29 530 \$	28 361 \$
Coût des ventes	10 195	9 823	20 131	19 343
Frais de vente et charges générales et administratives	3 649	3 466	7 187	7 012
Résultat d'exploitation	1 202 \$	1 168 \$	2 212 \$	2 006 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	183	173	364	335
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 019 \$	995 \$	1 848 \$	1 671 \$
Impôt sur le résultat	263	259	480	435
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	756 \$	736 \$	1 368 \$	1 236 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	31	21	38	43
Bénéfice net	787 \$	757 \$	1 406 \$	1 279 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 6)	751 \$	714 \$	1 345 \$	1 217 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	36	43	61	62
Bénéfice net	787 \$	757 \$	1 406 \$	1 279 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – de baseⁱⁱ⁾ (note 6)	0,65 \$	0,60 \$	1,16 \$	1,02 \$
Activités poursuivies	0,62	0,58	1,13	0,98
Activités abandonnées	0,03	0,02	0,03	0,04
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – diluéⁱⁱ⁾ (note 6)	0,64 \$	0,59 \$	1,15 \$	1,01 \$
Activités poursuivies	0,61	0,57	1,12	0,97
Activités abandonnées	0,03	0,02	0,03	0,04
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)ⁱⁱ⁾ (note 6)				
De base	1 159,6	1 193,0	1 163,7	1 196,3
Dilué	1 169,5	1 203,9	1 174,1	1 207,2

i) Ajusté pour tenir compte des activités abandonnées. Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

ii) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 ⁱ⁾ (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 ⁱ⁾ (24 semaines)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	756 \$	736 \$	1 368 \$	1 236 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Profits (pertes) de change	2 \$	(3) \$	3 \$	(3) \$
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures de flux de trésorerie (note 11)	2	6	3	(3)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Profit latent sur placement	13	—	12	—
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 10)	7	(72)	(43)	(106)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt, liés aux activités poursuivies	24 \$	(69) \$	(25) \$	(112) \$
Résultat global lié aux activités poursuivies	780 \$	667 \$	1 343 \$	1 124 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	31 \$	21 \$	38 \$	43 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt, liés aux activités abandonnées	(1)	—	(1)	(2)
Résultat global lié aux activités abandonnées	30 \$	21 \$	37 \$	41 \$
Résultat global total	810 \$	688 \$	1 380 \$	1 165 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	774 \$	645 \$	1 319 \$	1 103 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	36	43	61	62
Résultat global total	810 \$	688 \$	1 380 \$	1 165 \$

i) Ajusté pour tenir compte des activités abandonnées. Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustements de la juste valeur	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 3 janvier 2026	6 075 \$	4 804 \$	126 \$	45 \$	(28) \$	6 \$	23 \$	164 \$	11 192 \$
Bénéfice net	— \$	1 345 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	61 \$	1 406 \$
Autres éléments du résultat global	—	(43)	—	3	2	12	17	—	(26)
Résultat global total	— \$	1 302 \$	— \$	3 \$	2 \$	12 \$	17 \$	61 \$	1 380 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 9)	(89)	(1 006)	—	—	—	—	—	—	(1 095)
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 9)	32	—	(12)	—	—	—	—	—	20
Actions libérées de la fiducie (note 9)	7	33	—	—	—	—	—	—	40
Dividendes déclarés par action ordinaire — 0,296258 \$ (note 9)	—	(344)	—	—	—	—	—	—	(344)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	(61)	(61)
	(50) \$	(15) \$	(12) \$	3 \$	2 \$	12 \$	17 \$	— \$	(60) \$
Solde au 20 juin 2026	6 025 \$	4 789 \$	114 \$	48 \$	(26) \$	18 \$	40 \$	164 \$	11 132 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustements de la juste valeur	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 décembre 2024	6 196 \$	4 748 \$	115 \$	44 \$	(18) \$	6 \$	32 \$	175 \$	11 266 \$
Bénéfice net	— \$	1 217 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	62 \$	1 279 \$
Autres éléments du résultat global	—	(106)	—	(3)	(5)	—	(8)	—	(114)
Résultat global total	— \$	1 111 \$	— \$	(3) \$	(5) \$	— \$	(8) \$	62 \$	1 165 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 9)	(91)	(829)	—	—	—	—	—	—	(920)
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 9)	53	—	(16)	—	—	—	—	—	37
Actions libérées de la fiducie (note 9)	8	33	—	—	—	—	—	—	41
Dividendes déclarés par action ordinaire — 0,269325 \$ ⁱ⁾ (note 9)	—	(321)	—	—	—	—	—	—	(321)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	(64)	(64)
	(30) \$	(6) \$	(16) \$	(3) \$	(5) \$	— \$	(8) \$	(2) \$	(62) \$
Solde au 14 juin 2025	6 166 \$	4 742 \$	99 \$	41 \$	(23) \$	6 \$	24 \$	173 \$	11 204 \$

i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 20 juin 2026	Au 14 juin 2025	Au 3 janvier 2026
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	998 \$	950 \$	1 002 \$
Placements à court terme	14	950	39
Dépôts de garantie	—	300	—
Créances	1 489	1 369	1 290
Créances sur cartes de crédit (note 4)	—	3 975	—
Stocks	6 562	6 477	6 491
Charges payées d'avance et autres actifs	398	370	446
Actifs détenus en vue de la vente (note 4)	5 270	48	5 660
Total des actifs courants	14 731 \$	14 439 \$	14 928 \$
Immobilisations corporelles	7 717	7 026	7 670
Actifs au titre de droits d'utilisation	8 726	8 389	8 558
Immeubles de placement	57	56	57
Immobilisations incorporelles	5 131	5 265	5 160
Goodwill	4 442	4 377	4 433
Actifs d'impôt différé	59	116	66
Autres actifs (note 10)	849	782	705
Total des actifs	41 712 \$	40 450 \$	41 577 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	— \$	59 \$	— \$
Fournisseurs et autres passifs	7 233	6 659	7 127
Passif au titre de la fidélisation	141	220	124
Provisions	61	93	85
Impôt sur le résultat à payer	116	150	102
Dépôts à vue de clients	—	673	—
Dette à court terme	—	500	—
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	—	543	—
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 625	1 560	1 584
Participation des pharmaciens propriétaires	376	353	396
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 4)	4 327	—	4 452
Total des passifs courants	13 879 \$	10 810 \$	13 870 \$
Provisions	136	131	134
Dette à long terme (note 8)	5 912	8 099	5 891
Obligations locatives	9 041	8 754	8 830
Passifs d'impôt différé	954	807	1 007
Autres passifs (note 10)	658	645	653
Total des passifs	30 580 \$	29 246 \$	30 385 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 9)	6 025 \$	6 166 \$	6 075 \$
Résultats non distribués	4 789	4 742	4 804
Surplus d'apport	114	99	126
Cumul des autres éléments du résultat global	40	24	23
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	10 968 \$	11 031 \$	11 028 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	164	173	164
Total des capitaux propres	11 132 \$	11 204 \$	11 192 \$
Total des passifs et des capitaux propres	41 712 \$	40 450 \$	41 577 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net tiré du total des activités	787 \$	757 \$	1 406 \$	1 279 \$
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat	258	270	479	456
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	221	212	448	410
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	628	600	1 247	1 305
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	—	1	—	1
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 4)	(4)	2	—	10
Variation des provisions	(13)	—	(18)	(163)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 7)	161	(36)	(209)	(724)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 4)	(208)	(180)	(24)	245
Impôt sur le résultat payé	(247)	(246)	(506)	(483)
Intérêts perçus	3	5	8	11
Autres	178	(22)	241	(31)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 764 \$	1 363 \$	3 072 \$	2 316 \$
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(323) \$	(331) \$	(542) \$	(507) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(94)	(78)	(187)	(148)
Cession (acquisition) de placements à court terme	326	49	153	(302)
Placement en titres de capitaux propres	(62)	—	(138)	—
Diminution (augmentation) des dépôts de garantie	101	(300)	—	(300)
Produit de la sortie d'actifs	—	170	13	225
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	2	3	4	5
Cession de titres à long terme	20	50	20	80
Autres	(5)	(3)	(30)	(38)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(35) \$	(440) \$	(707) \$	(985) \$
Activités de financement				
Augmentation de la dette bancaire	— \$	37 \$	— \$	59 \$
Augmentation (diminution) de la dette à court terme	250	—	50	(300)
Augmentation des dépôts à vue de clients	10	160	9	320
Dette à long terme (note 8)				
Émise (montant net)	(42)	142	238	633
Remboursée	(398)	(178)	(402)	(187)
Intérêts payés	(133)	(95)	(236)	(202)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 5)	(105)	(104)	(211)	(208)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – capital	(304)	(290)	(472)	(573)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et privilégiées (note 9)	(164)	(153)	(164)	(311)
Capital social ordinaire				
Émis	10	24	28	46
Racheté et annulé (note 9)	(571)	(433)	(1 200)	(885)
Capital social privilégié				
Racheté et annulé (note 9)	—	—	—	(225)
Impôt payé sur les rachats de capital social	—	—	(34)	(37)
Autres	(83)	(17)	(211)	32
Sorties nettes liées aux activités de financement	(1 530) \$	(907) \$	(2 605) \$	(1 838) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 \$	(4) \$	3 \$	(5) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	201 \$	12 \$	(237) \$	(512) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 003 \$	938 \$	1 392 \$	1 462 \$
Incidence de l'adoption des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7 (note 3)			49	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période, montant ajusté			1 441 \$	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la périodeⁱ⁾	1 204 \$	950 \$	1 204 \$	950 \$

i) Les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie sont présentés sur la base du total des activités. Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées », pour obtenir des renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 20 juin 2026 et le 14 juin 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto (Ontario), Canada M4T 2S5. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited. Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société offre aux clients des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. La société offrait également des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes ainsi que des services de courtage d'assurance jusqu'au 1^{er} juillet 2026.

Au quatrième trimestre de 2025, Loblaw a conclu une entente définitive (l'« entente relative à la transaction ») avec EQB Inc. (« EQB »), aux termes de laquelle EQB fera l'acquisition de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), d'Agence d'assurance PC Finance inc., de Courtier d'assurance PC Finance inc., ainsi que de certaines autres entités affiliées à la Banque PC (collectivement, « PC Finance ») (la « vente de PC Finance »).

Au 20 juin 2026 et au 3 janvier 2026, les actifs et les passifs de PC Finance ont été classés comme étant détenus en vue de la vente, et les résultats de PC Finance, déduction faite des éliminations intersectorielles, ont été présentés séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats actuels et comparatifs de la société (voir la note 4). Sauf indication contraire, toutes les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités se rapportent aux activités poursuivies.

Après la clôture du deuxième trimestre, le 1^{er} juillet 2026, Loblaw a réalisé la vente de PC Finance pour une contrepartie totale de 1 234 millions de dollars, composée de 7,2 millions d'actions ordinaires d'EQB d'une juste valeur de 963 millions de dollars, d'un montant en trésorerie de 235 millions de dollars et de 36 millions de dollars liés à certains montants à recevoir au titre des taxes à la consommation. La vente de PC Finance donnera lieu, au troisième trimestre de 2026, à la comptabilisation, dans les activités abandonnées, d'un profit sur la vente, déduction faite des coûts de transaction, d'environ 375 millions de dollars, avant impôt sur le résultat. La contrepartie totale et le profit sur la vente connexe sont provisoires et pourraient être ajustés conformément aux modalités de l'entente relative à la transaction. À la date de clôture, Loblaw détenait environ 19,9 % des actions ordinaires émises et en circulation d'EQB.

Dans le cadre de la clôture de la vente de PC Finance, EQB a conclu une relation stratégique à long terme avec Loblaw en vertu d'un accord commercial afin de devenir le partenaire financier exclusif du programme de fidélisation PC Optimum^{MC}. De plus, dans le cadre de la clôture de la vente de PC Finance, EQB et Loblaw ont conclu une convention de droits des investisseurs aux termes de laquelle Loblaw disposera de droits de nomination au Conseil d'administration, de droits d'enregistrement et de droits préférentiels de souscription, et sera assujettie à une période d'interdiction d'opérations d'une durée de quatre ans, ainsi qu'à une clause de limitation de détention empêchant Loblaw et ses sociétés affiliées d'acquérir des actions ordinaires d'EQB si la participation combinée de Loblaw dépassait 25 % des actions ordinaires émises et en circulation d'EQB.

Les activités de vente au détail poursuivies de la société se composent de plusieurs secteurs d'exploitation et représentent maintenant le seul secteur à présenter, en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent. Toutes les activités importantes sont exercées au Canada. Aucune information sectorielle supplémentaire n'est présentée.

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Méthodes comptables

Les méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements comptables critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2025 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, à l'exception des modifications adoptées au cours de l'exercice 2026. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou « PCGR ») et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2025 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le Conseil d'administration (le « Conseil ») de la société le 29 juillet 2026.

Note 3. Adoption de normes comptables et de modifications

Modifications des normes IFRS 9 et IFRS 7 En mai 2024, des modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (l'« IFRS 7 »), ont été publiées. Les modifications clarifient le moment où un actif financier ou un passif financier doit être comptabilisé ou décomptabilisé, notamment en précisant qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement. En plus de ces clarifications, les modifications prévoient un choix de méthode comptable pour décomptabiliser les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des conditions spécifiques sont remplies. Les modifications comprennent également des clarifications concernant le classement des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise. Aux termes de ces modifications, des informations supplémentaires doivent être fournies pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société. Pour les passifs financiers réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique, la société s'est prévalu du choix permettant de considérer ces passifs financiers comme acquittés avant la date de règlement. Les modifications ont été appliquées de manière rétrospective, sans retraitement de l'information comparative, conformément aux dispositions transitoires applicables lors de l'application initiale de l'IFRS 9. L'ajustement du solde de trésorerie rend compte d'une augmentation de 49 millions de dollars du solde d'ouverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour la période de 24 semaines close le 20 juin 2026.

Modifications des normes IFRS 9 et IFRS 7 En décembre 2024, des modifications de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7 ont été publiées afin d'améliorer la transparence des contrats d'électricité produite à partir de sources naturelles. Les modifications permettent à une entité de se prévaloir d'une exemption pour usage propre pour certains contrats d'achat d'électricité si certaines exigences sont respectées. Les modifications exigent la présentation d'informations supplémentaires lorsqu'une exemption pour usage propre est appliquée aux modalités contractuelles qui exposent l'entité à la variabilité du volume d'électricité et au risque d'offre excédentaire, aux engagements contractuels non comptabilisés et à l'incidence des contrats sur la performance financière d'une entité. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026 et ont été adoptées par la société de manière prospective. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société.

Note 4. Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

(en millions de dollars canadiens)	Au 20 juin 2026	Au 14 juin 2025	Au 3 janvier 2026
Actifs détenus en vue de la vente	5 270 \$	48 \$	5 660 \$
PC Finance	5 263	—	5 654
Autres ⁱ⁾	7	48	6
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	4 327 \$	— \$	4 452 \$
PC Finance	4 327	—	4 452

i) La société classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle prévoit vendre au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs étaient initialement utilisés ou détenus dans les immeubles de placement.

PC Finance Le tableau suivant présente les résultats des activités abandonnées présentés dans les états consolidés résumés des résultats.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)
Produits	224 \$	215 \$	464 \$	446 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	160	144	343	307
Résultat d'exploitation	64 \$	71 \$	121 \$	139 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	38	39	84	75
Bénéfice avant impôt sur le résultat	26 \$	32 \$	37 \$	64 \$
Impôt sur le résultat	(5)	11	(1)	21
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	31 \$	21 \$	38 \$	43 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	31 \$	21 \$	38 \$	43 \$

Le tableau qui suit présente les principales catégories d'actifs et de passifs de PC Finance classés comme étant détenus en vue de la vente.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 20 juin 2026	Au 3 janvier 2026
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	206 \$	390 \$
Placements à court terme	536	664
Créances	78	46
Créances sur cartes de crédit ⁱ⁾	4 264	4 240
Charges payées d'avance et autres actifs	35	46
Immobilisations corporelles	1	1
Immobilisations incorporelles	86	68
Actifs d'impôt différé	53	43
Autres actifs	4	156
Actifs détenus en vue de la vente	5 263 \$	5 654 \$
Passifs		
Fournisseurs et autres passifs	207 \$	205 \$
Passif au titre de la fidélisation	48	50
Provisions	25	21
Impôt sur le résultat à payer	16	17
Dépôts à vue de clients	795	786
Dettes ⁱⁱ⁾	3 236	3 372
Autres passifs	—	1
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	4 327 \$	4 452 \$

À la clôture de la vente de PC Finance, la trésorerie excédant un certain seuil sera distribuée à Loblaw conformément aux modalités de l'entente relative à la transaction. Au 20 juin 2026, cet excédent s'élevait à 135 millions de dollars et était inclus dans les actifs détenus en vue de la vente. Ce montant a été versé à Loblaw après la clôture du deuxième trimestre de 2026.

Le tableau qui suit présente les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités abandonnées.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	12 \$	(123) \$	224 \$	418 \$
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	398	(208)	132	(550)
(Sorties) entrées nettes liées aux activités de financement ⁱ⁾	(301)	281	(540)	99
Entrées (sorties) nettes liées aux activités abandonnées	109 \$	(50) \$	(184) \$	(33) \$

i) Les (sorties) entrées nettes liées aux activités de financement pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 20 juin 2026 comprenaient des montants respectifs de 300 millions de dollars et de 345 millions de dollars en lien avec les dividendes que PC Finance a versés à Loblaw.

i) Créances sur cartes de crédit

Le tableau suivant présente les composantes des créances sur cartes de crédit.

(en millions de dollars canadiens)	Au 20 juin 2026	Au 14 juin 2025	Au 3 janvier 2026
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 519 \$	4 248 \$	4 495 \$
Compte de correction de valeur des créances sur carte de crédit	(255)	(273)	(255)
Créances sur cartes de crédit	4 264 \$	3 975 \$	4 240 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de Fiducie de cartes de crédit Eagle	1 150 \$	1 750 \$	1 450 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	700	500	650
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 850 \$	2 250 \$	2 100 \$

La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment Fiducie cartes de crédit Eagle (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès d'Eagle et des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette.

Au 20 juin 2026, le total du passif éventuel brut aux termes des lettres de crédit pour les autres fiducies de titrisation indépendantes, ce qui représente 9 % (9 % au 14 juin 2025 et 9 % au 3 janvier 2026) des créances sur cartes de crédit titrisées, était de 63 millions de dollars (45 millions de dollars au 14 juin 2025 et 59 millions de dollars au 3 janvier 2026).

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 20 juin 2026 et s'y est conformée tout au long des deux premiers trimestres de 2026.

ii) Dette liée à PC Finance

Le tableau suivant présente les composantes de la dette liée à PC Finance.

(en millions de dollars canadiens)	Au 20 juin 2026	Au 3 janvier 2026
Certificats de placement garanti (0,80 % à 5,45 %, échéance de 2026 à 2031)	1 396 \$	1 282 \$
Fiducie cartes de crédit Eagle	1 150	1 450
Autres fiducies de titrisation indépendantes	700	650
Coûts de transaction et autres	(10)	(10)
Total de la dette	3 236 \$	3 372 \$

Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Le tableau suivant présente les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

(en millions de dollars canadiens)	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 ⁱ⁾ (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 ⁱ⁾ (24 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières				
Obligations locatives	105 \$	104 \$	211 \$	208 \$
Dettes à long terme ⁱⁱ⁾	68	61	137	118
Fiducies de financement indépendantes	7	8	15	15
Passifs financiers	4	3	7	6
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 10)	1	1	2	—
	185 \$	177 \$	372 \$	347 \$
Produits d'intérêts				
Produits de désactualisation	— \$	— \$	(1) \$	(1) \$
Produits d'intérêts à court terme	(2)	(4)	(7)	(11)
	(2) \$	(4) \$	(8) \$	(12) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières liées aux activités poursuivies	183 \$	173 \$	364 \$	335 \$

i) Ajusté pour tenir compte des activités abandonnées. Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

ii) Les montants inscrits pour le deuxième trimestre de 2026 et l'exercice à ce jour tiennent compte de coûts d'emprunt respectifs de 4 millions de dollars (5 millions de dollars en 2025) et de 7 millions de dollars (16 millions de dollars en 2025) qui ont été inscrits à l'actif au titre de la construction de l'installation de distribution automatisée de la société.

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 ⁱ⁾ (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 ⁱ⁾ (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	751 \$	714 \$	1 345 \$	1 217 \$
Moins : Bénéfice net lié aux activités abandonnées	31	21	38	43
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	720 \$	693 \$	1 307 \$	1 174 \$
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié aux activités poursuivies	720 \$	693 \$	1 307 \$	1 174 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions) ⁱⁱ⁾ (note 9)	1 159,6	1 193,0	1 163,7	1 196,3
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ⁱⁱ⁾	8,0	9,0	8,5	9,0
Effet dilutif de certains autres passifs ⁱⁱ⁾	1,9	1,9	1,9	1,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions) ⁱⁱ⁾	1 169,5	1 203,9	1 174,1	1 207,2
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – de base ⁱⁱ⁾	0,65 \$	0,60 \$	1,16 \$	1,02 \$
Activités poursuivies	0,62	0,58	1,13	0,98
Activités abandonnées	0,03	0,02	0,03	0,04
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – dilué ⁱⁱ⁾	0,64 \$	0,59 \$	1,15 \$	1,01 \$
Activités poursuivies	0,61	0,57	1,12	0,97
Activités abandonnées	0,03	0,02	0,03	0,04

i) Ajusté pour tenir compte des activités abandonnées. Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

ii) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

Au deuxième trimestre de 2026 et pour l'exercice à ce jour, 1 448 567 instruments potentiellement dilutifs (aucun en 2025) et 4 418 instruments potentiellement dilutifs (320ⁱⁱⁱ⁾ en 2025), respectivement, ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire en raison de leur effet antidilutif.

Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars canadiens)	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)
Créances	(41) \$	101 \$	(232) \$	118 \$
Charges payées d'avance et autres actifs	(4)	34	56	(8)
Stocks	57	(176)	(71)	(147)
Fournisseurs et autres passifs	143	23	38	(667)
Autres	6	(18)	—	(20)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ⁱ⁾	161 \$	(36) \$	(209) \$	(724) \$

i) La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement est présentée sur la base du total des activités.

Note 8. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 20 juin 2026	Au 14 juin 2025	Au 3 janvier 2026
Déventures	5 202 \$	4 705 \$	5 203 \$
Certificats de placement garanti (note 4)	—	1 380	—
Fiducie cartes de crédit Eagle (note 4)	—	1 750	—
Fiducies de financement indépendantes ⁱ⁾	726	634	704
Facilité de crédit engagée ⁱⁱ⁾	—	200	—
Coûts de transaction et autres	(16)	(27)	(16)
Total de la dette à long terme	5 912 \$	8 642 \$	5 891 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	—	543	—
Dette à long terme	5 912 \$	8 099 \$	5 891 \$

- i) La société détient une facilité de crédit engagée renouvelable de 1 milliard de dollars qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes et arrive à échéance le 27 mars 2028.
- ii) La société a une facilité de crédit engagée de 1,5 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 27 mars 2030. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière et la société respectait ces clauses au 20 juin 2026 et les a respectées tout au long des deux premiers trimestres de 2026.

Note 9. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

	20 juin 2026 (12 semaines)		14 juin 2025 (12 semaines)		20 juin 2026 (24 semaines)		14 juin 2025 (24 semaines)	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 165 855 391	6 069 \$	1 198 204 752	6 189 \$	1 175 146 201	6 090 \$	1 206 944 212	6 215 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	471 004	11	1 171 680	28	1 377 116	32	2 373 840	53
Rachetées et annulées	(8 826 585)	(47)	(8 208 820)	(40)	(19 023 507)	(89)	(18 150 440)	(91)
Émises et en circulation à la clôture de la période	1 157 499 810	6 033 \$	1 191 167 612	6 177 \$	1 157 499 810	6 033 \$	1 191 167 612	6 177 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(1 967 167)	(9) \$	(2 433 116)	(12) \$	(3 211 428)	(15) \$	(3 928 496)	(19) \$
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	68 610	1	171 216	1	1 312 871	7	1 666 596	8
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(1 898 557)	(8) \$	(2 261 900)	(11) \$	(1 898 557)	(8) \$	(2 261 900)	(11) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	1 155 601 253	6 025 \$	1 188 905 712	6 166 \$	1 155 601 253	6 025 \$	1 188 905 712	6 166 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6)	1 159 592 475		1 192 979 376		1 163 662 193		1 196 288 496	

i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d'actions à raison de quatre pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d'actions a été réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025.

Actions privilégiées de deuxième rang (nombre illimité autorisé) Au quatrième trimestre de 2024, conformément aux modalités de l'entente liée aux actions privilégiées de série B, la société a annoncé son intention de racheter contre trésorerie la totalité de ses 9,0 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, série B, sans droit de vote, à 5,3 %. Le rachat a eu lieu le 8 janvier 2025 et les actions ont été rachetées pour un montant total de 225 millions de dollars, majoré des dividendes cumulés et impayés (0,02944 \$ par action) jusqu'à la date de rachat, exclusivement, déduction faite de tout impôt devant être déduit et retenu par la société.

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées.

	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires ^{i), ii)}	0,155183 \$	0,141075 \$	0,296258 \$	0,269325 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	— \$	— \$	— \$	0,029440 \$

i) Les dividendes de 0,155183 \$ par action ordinaire déclarés au deuxième trimestre de 2026 étaient à payer le 1^{er} juillet 2026.

ii) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2026, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,155183 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} octobre 2026 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2026.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ^{i), ii)}	8 826 585	8 208 820	19 023 507	18 150 440
Contrepartie en trésorerie payée ⁱⁱⁱ⁾	571 \$	433 \$	1 200 \$	885 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués ^{iv)}	516	414	1 006	829
Diminution du capital social ordinaire ^{v)}	47	40	89	91

i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

ii) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 20 juin 2026 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

iii) Une contrepartie en trésorerie de 19 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au premier trimestre de 2026 a été versée au deuxième trimestre de 2026.

iv) La prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués tient compte d'un montant de 235 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

v) Tient compte d'un montant de 20 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2026, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 58 124 733 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Au 20 juin 2026, la société avait racheté 4 843 677 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée. La société est encore autorisée à racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au deuxième trimestre de 2026, 8 826 585 actions ordinaires (8 208 820 en 2025) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 552 millions de dollars (445 millions de dollars en 2025), y compris 4 398 963 actions ordinaires (3 708 940 en 2025) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 275 millions de dollars (200 millions de dollars en 2025). Pour l'exercice à ce jour, 19 023 507 actions ordinaires (18 150 440 en 2025) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 1 200 millions de dollars (902 millions de dollars en 2025), y compris 9 268 762 actions ordinaires (8 303 956 en 2025) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 584 millions de dollars (411 millions de dollars en 2025).

La société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 20 juin 2026, une obligation de rachat d'actions de 250 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Note 10. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le tableau qui suit présente le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme de la société au cours des périodes indiquées.

(en millions de dollars canadiens)	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)
Coût des services rendus au cours de la période				
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	29 \$	35 \$	60 \$	73 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	10	8	20	17
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies (note 5)	1	1	2	—
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	40 \$	44 \$	82 \$	90 \$

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.
- ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les gains actuariels (pertes actuarielles) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt, au titre des régimes à prestations définies au cours des périodes indiquées.

(en millions de dollars canadiens)	20 juin 2026 (12 semaines)	14 juin 2025 (12 semaines)	20 juin 2026 (24 semaines)	14 juin 2025 (24 semaines)
Rendement des (perte sur les) actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	96 \$	(25) \$	60 \$	(38) \$
(Pertes actuarielles) gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾	(32)	62	—	62
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	(53)	(134)	(118)	(168)
Total des gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	11 \$	(97) \$	(58) \$	(144) \$
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat liés aux gains actuariels (pertes actuarielles)	(4)	25	15	38
Gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat	7 \$	(72) \$	(43) \$	(106) \$

i) Au deuxième trimestre de 2026, les pertes actuarielles découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs étaient principalement attribuables à une diminution du taux d'actualisation. Pour l'exercice à ce jour, la variation du passif résultant du plafonnement des actifs était principalement attribuable à une augmentation du taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes indiquées.

(en millions de dollars canadiens)	Au 20 juin 2026	Au 14 juin 2025	Au 3 janvier 2026
Autres actifs			
Actif au titre des prestations constituées	178 \$	190 \$	254 \$
Autres passifs			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	215 \$	226 \$	217 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	140	135	136

Note 11. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme, et de certains autres actifs dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

	Au 20 juin 2026				Au 14 juin 2025				Au 3 janvier 2026			
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme	— \$	— \$	— \$	— \$	40 \$	— \$	— \$	40 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Placement en titres de capitaux propres ⁱ⁾	154	—	—	154	—	—	—	—	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Certains autres actifs ⁱⁱ⁾	—	—	131	131	—	—	91	91	—	—	114	114
Dépôts de garantie	—	—	—	—	300	—	—	300	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	10	4	—	14	1	—	3	4	—	—	1	1
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	— \$ 6 289 \$	— \$ 6 289 \$			— \$ 8 769 \$	— \$ 8 769 \$			— \$ 6 270 \$	— \$ 6 270 \$		
Participation des pharmaciens propriétaires	—	—	376	376	—	—	353	353	—	—	396	396
Certains autres passifs ⁱⁱⁱ⁾	—	—	335	335	—	—	310	310	—	—	321	321
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	25	25	—	1	20	21	—	—	27	27
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	3	3	—	8	—	8	2	1	—	3

i) Le placement en titres de capitaux propres se rapporte au placement dans les actions ordinaires d'EQB.

ii) Certains autres actifs se rapportent principalement aux fonds de capital de risque I et II.

iii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026 (perte de 4 millions de dollars en 2025) et un profit de 3 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 5 millions de dollars en 2025) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le bénéfice avant impôt sur le résultat, une perte nette de 15 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026 (perte nette de 5 millions de dollars en 2025) et un profit net de 8 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte nette de 1 million de dollars en 2025) au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des contrats de change à terme pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

	(12 semaines)			20 juin 2026 (24 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme	1 \$	1 \$	— \$	1 \$	— \$
Contrats à terme sur obligations ⁱ⁾	—	1	(1)	2	(2)
Couverture des prix de l'énergie ⁱⁱ⁾	(25)	2	(2)	2	(4)
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(24) \$	4 \$	(3) \$	5 \$	(6) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	4 \$	— \$	7 \$	— \$	12 \$
Autres dérivés non financiers	7	—	(19)	—	(1)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	11 \$	— \$	(12) \$	— \$	11 \$
Total des dérivés liés aux activités poursuivies	(13) \$	4 \$	(15) \$	5 \$	5 \$

i) La société a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance.

ii) En 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur des dérivés a été prise en compte dans les autres passifs.

14 juin 2025ⁱ⁾

	(12 semaines)			(24 semaines)	
	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)					
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme	— \$	2 \$	(2) \$	(1) \$	(2) \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	—	1	(1)	2	(2)
Couverture des prix de l'énergie ⁱⁱⁱ⁾	(20)	6	(3)	(4)	(3)
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(20) \$	9 \$	(6) \$	(3) \$	(7) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	(8) \$	— \$	(20) \$	— \$	(20) \$
Autres dérivés non financiers	5	—	6	—	10
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(3) \$	— \$	(14) \$	— \$	(10) \$
Total des dérivés liés aux activités poursuivies	(23) \$	9 \$	(20) \$	(3) \$	(17) \$

i) Ajusté pour tenir compte des activités abandonnées. Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

ii) La société a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance.

iii) En 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur des dérivés a été prise en compte dans les autres passifs.

Note 12. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclament des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire. La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesse à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour supérieure a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesse ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, la société a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour les appels a eu lieu les 14 et 15 février 2024. Le 29 août 2024, la Cour d'appel a rejeté l'appel et l'appel incident, à ceci près que l'appel du demandeur a été accepté relativement à la correction du montant que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a reçu en guise d'indemnités professionnelles au cours de la période visée par le recours collectif. Une audience est prévue en décembre 2026 afin d'établir la procédure qui servira à trancher les questions individuelles. La société n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. La société n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. Le 12 décembre 2024, l'action intentée en Ontario contre Sanis Health Inc. a été rejetée, avec dépens. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et la société. Les allégations formulées dans le recours collectif de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que la réclamation datée de décembre 2019 vise le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été

notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs.

En février 2025, Loblaws Inc. et Weston se sont également vu signifier ce recours collectif. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. En octobre 2024, le recours contre Shoppers Drug Mart Inc. a été abandonné. En mai 2026, Loblaws Inc. et Weston se sont vu signifier le recours collectif.

En janvier 2024, Shoppers Drug Mart Inc. s'est vu signifier un deuxième recours collectif en Saskatchewan, intenté par la bande indienne de Lac La Ronge. L'action est intentée au nom des membres de la bande et vise la réclamation des dommages-intérêts liés aux coûts de réduction de la pollution, au détournement de ressources financières et d'autres ressources, à la réduction de la valeur des terres de réserve et des intérêts dans celles-ci, ainsi qu'à la perte de recettes fiscales. Shoppers Drug Mart Inc. est poursuivie en tant que représentante d'un sous-groupe de défendeurs internationaux constitué de distributeurs d'opioïdes, et Sanis Health Inc. fait partie des fournisseurs visés par le recours collectif. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une ancienne filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. Au troisième trimestre de 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars. Certaines années d'imposition postérieures aux périodes visées par la décision de la Cour d'appel fédérale font toujours l'objet d'un examen par les autorités fiscales. Au premier trimestre de 2026, le gouvernement fédéral a adopté une loi en matière de taxes à la consommation qui a fait en sorte que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer ces crédits de taxe sur les intrants théoriques. Comme cette loi est entrée en vigueur à l'exercice 2025, la Banque PC a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, une charge de 23 millions de dollars au premier trimestre de 2026 correspondant à la reprise de montants liés à des crédits de taxe sur les intrants théoriques précédemment comptabilisés. De plus, une charge de 10 millions de dollars a été comptabilisée au premier trimestre de 2026, pour une reprise des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Profil de la société

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les activités de vente au détail poursuivies de la société se composent de plusieurs secteurs d'exploitation et représentent maintenant le seul secteur à présenter en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent. Toutes les activités importantes sont exercées au Canada. Le secteur comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés ainsi que les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires et des plateformes de commerce électronique, et inclut des pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de santé et de beauté, les vêtements, les articles de marchandise générale, les produits et services sans fil, les services de logistique, les médias de détail, de même que le programme de fidélisation PC Optimum^{MC}. La société offrait également des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, ainsi que des services de courtage d'assurance par l'intermédiaire de PC Finance, jusqu'à sa vente à EQB Inc. le 1^{er} juillet 2026. Les résultats de PC Finance, déduction faite des éliminations intersectorielles, sont présentés séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats actuels et comparatifs de la société.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée, de ses filiales ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles sont accompagnées des symboles ^{MC} ou ^{MD}, ou elles figurent en italique.

Rapport annuel de 2025 et Rapport du deuxième trimestre de 2026 à l'intention des actionnaires

Le Rapport annuel de 2025 et le Rapport du deuxième trimestre de 2026 à l'intention des actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedarplus.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités de réglementation en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, l'ancienne filiale de la société, qui a été acquise par EQB le 1^{er} juillet 2026. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels.

Téléconférence et webémission

Loblaw tiendra une téléconférence et une webémission le 30 juillet 2026 à 10 h (HE).

Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » à loblaw.ca. Préinscription possible. Il est également possible de participer par téléphone en composant le 647-932-3411 ou, sans frais, le 1-800-715-9871. La webdiffusion sera archivée après l'événement en direct et pourra être écoutée pendant 12 mois.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission, notamment les appels archivés, se trouvent sur le site Web de Loblaw à l'adresse loblaw.ca.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.
320, Bay Street, 14^e étage
Toronto (Ontario), Canada
M5H 4A6

Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis)
Télécopieur : 416-263-9394
Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330
Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
investor@loblaw.ca

Relations avec les médias

Scott Bonikowsky
Vice-président principal, Affaires corporatives et communications
pr@loblaw.ca

Les Compagnies
Loblaw
Limitée

Applis

PC Express^{MC}

PC Optimum^{MC}

PC Santé^{MC}

Pharmaprix^{MD}

PC Finance^{MD}

Joe Fresh^{MD}

T&T^{MD}

loblaw.ca

pcexpress.ca

shoppersdrugmart.ca

pharmaprix.ca

pcfinancial.ca

lechoixdupresident.ca

pcoptimum.ca

joefresh.com

sansnom.ca

tntsupermarket.com

loblawadvance.ca